

Analyse situationnelle de la participation politique des femmes au Zimbabwe

Padare/Enkundleni/ Forum des Hommes sur le Genre

REMERCIEMENTS

Padare / souhaite exprimer sa profonde gratitude aux consultants chargés de la rédaction et de la révision de ce rapport, y compris Dr M.K. Chiweshe, Dr S. Bhatasara, M N. Nembaware et Dr P. Mutopo. Nous remercions également M K. Mahanya pour la traduction de ce rapport en français. Notre profonde gratitude va à tous ceux qui ont participé à cette recherche et ont donné de leur temps précieux pour faire de ce rapport une réalité. Padare/Enkundleni remercie l'I-IDEA et le SIDA pour leur financement qui a rendu cette recherche possible. Ce rapport est l'un des produits de Padare envisagés dans le cadre du programme triennal sous la bannière de l'I-IDEA, de l'ASDI et du consortium africain WPP (WLSA, FAWE, Gender Links, FEMNET et IFAN).

Table des Matières

REMERCIEMENTS	i
Liste des Tableaux	iv
Liste des Encadrés	iv
1.0 Introduction	1
1.1 Présentation	1
1.2 La recherche d'une participation accrue des femmes à la politique	2
2.0 Aperçu historique de la participation politique des femmes	2
3.0 Cadres conceptuels	6
3.1 Approches intersectionnelles de la participation politique des femmes	6
3.2 Le patriarcat	8
4.0 Approche méthodologique	9
5.0 Constatations et discussion	10
5.1 État de la participation politique des femmes	10
5.1.1 Présidence et cabinet	11
5.1.2 Le pouvoir judiciaire	13
5.1.3 Législation	14
5.1.4 Gouvernement local	16
5.1.5 Service public	18
5.1.6 Direction traditionnelle	20
5.1.7 Secteur privé	20
5.1.8 Partis politiques	21
5.1.9 Autres rôles joués par les femmes en politique	24
5.2 Analyse sexospécifique de l'architecture politique et des politiques	26
5.2.1 Constitution du Zimbabwe	27
5.2.2 Loi électorale et Commission électorale du Zimbabwe	30
5.2.3 Institutions nationales de promotion de l'égalité des sexes	33
5.2.4 Le caucus parlementaire féminin	35
5.2.5 Les femmes et les organisations de femmes	37
5.2.6 Politiques nationales en matière de genre	40
5.3 Les défis auxquels sont confrontées les femmes en politique	41
5.3.1 Normes culturelles et chauvinisme sociétal	41
5.3.2 Manque de soutien de la part de la famille et des partenaires intimes	43
5.3.3 La violence politique	44
5.3.4 Le concept de "hure" comme arme politique contre les femmes	46
5.3.5 Le harcèlement sexuel	47

5.3.6 L'argent en politique	48
5.3.7 Les femmes handicapées	49
5.3.8 Cooptation négative.....	50
5.3.9 Manque de solidarité féminine.....	51
5.3.10 Opposition des femmes aux femmes	51
5.3.11 Manque de modèles féminins et de "sisterachy" politique	52
5.3.12 Manque d'accès aux médias et image négative des femmes dans les médias	53
5.3.13 Intersection de l'âge et du sexe dans la participation politique	53
5.4 Voix du terrain : Expériences des femmes en politique au Zimbabwe.....	54
5.4.1 Perceptions masculines de la participation politique des femmes	55
5.4.2 Perceptions des femmes sur la participation politique des femmes.....	59
5.4.3 Expériences des femmes politiques.....	62
5.4.4 Raisons pour lesquelles les femmes ne votent pas	63
6.0 Recommandations pour améliorer la participation des femmes à la politique	66
6.1 Construire un mouvement féministe et une solidarité politique féminine.....	66
6.2 Mise en œuvre des dispositions constitutionnelles sur l'égalité des sexes.....	67
6.3 Réformes constitutionnelles visant à garantir l'égalité entre les sexes au-delà du système de quotas	67
6.4 Intégration de la dimension de genre dans les principales institutions politiques et de gouvernance	67
6.5 Volonté politique et engagement politique pour éradiquer toutes les formes de violence en politique	68
6.6 Plaidoyer et sensibilisation de la communauté pour promouvoir la participation politique des femmes	68
6.7 Financement public pour les candidates politiques	68
6.8 Réappropriation du langage désobligeant et utilisation de celui-ci comme outil d'autonomisation.....	69
6.9 Plaidoyer et formation pour une société plus juste envers les femmes	70
7.0 Conclusion.....	70
References	71
Annexe : Répondants à l'enquête.....	74

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Composition par sexe de l'Assemblée du Zimbabwe (1980-2005)	5
Tableau 2: Composition par sexe du Sénat au Zimbabwe (1980-2005).....	5
Tableau 3 : Les femmes dans la direction politique en 2009.....	6
Tableau 4 : Analyse de genre de la présidence et du cabinet en 2020.....	12
Tableau 5 : Les femmes dans le système judiciaire au Zimbabwe	13
Tableau 6 : Pourcentages historiques de femmes parlementaires.....	14
Tableau 7 : Liste des présidents de commissions parlementaires en 2018	15
Tableau 8 : Participation des femmes aux élections locales en 2018	17
Tableau 9 : Quelques nominations importantes en 2018.....	18
Tableau 10 : Quelques nominations au conseil d'administration après novembre 2017	19
Tableau 11 : Le genre dans les manifestes des partis politiques.....	23
Tableau 12 : Sections de la Constitution relatives à la participation politique des femmes	27
Table13: Electoral Amendment Act 2018	30
Tableau 14 : Rôles et réalisations du Women's Caucus.....	36

Liste des Encadrés

Encadré 1 : Le cas de Thokozani Khupe et du MDC	45
Encadré 2 : Exposé sur l'impact de l'argent dans les élections	49
Encadré 3 : Grace Mugabe contre Joyce Mujuru.....	52

1.0 Introduction

1.1 Présentation

Les femmes constituent plus de la moitié de la population mondiale¹; cela en soi impose un impératif flagrant de les représenter d'une manière proportionnée à cette statistique. La réalité est cependant que leur participation aux processus électoraux et de gouvernance est loin d'y parvenir. Contrairement aux attentes démocratiques et en matière de droits de l'homme, la réalité actuelle dans le monde est que, même si certaines mesures ont été prises dans ce sens, en particulier dans la troisième vague de démocratisation des années 90, les femmes n'ont toujours pas une représentation politique et publique adéquate. Le Zimbabwe ne fait pas exception après des années d'expansion rapide, notamment en termes de législation politiquement inclusive, la croissance semblait atteindre une période de stagnation. Il vaut donc la peine d'explorer l'état actuel de la participation politique des femmes au Zimbabwe pour comprendre les facteurs sous-jacents, les lacunes et les points d'entrée possibles qui peuvent être recommandés si le changement doit être effectué de manière efficace et plus durable.

Ce rapport présente une analyse situationnelle de la participation politique des femmes au Zimbabwe. Padare / Enkundleni fait partie d'un consortium travaillant à l'échelle régionale sur la période 2019-2022 pour contribuer au renforcement de la participation des femmes à la gouvernance démocratique et à la politique aux niveaux local, national, sous-régional et continental. Cette analyse situationnelle de la participation des femmes à la politique (WPP) au Zimbabwe fait partie de ce travail plus large. Le rapport se concentre sur la dynamique au niveau national du WPP ainsi que sur la dynamique au niveau local dans certaines parties du Zimbabwe (Binga, Chipinge, Bulawayo et Harare). La méthodologie utilisée pour la collecte de données était, des interviews avec des informateurs clés et des discussions de groupe ainsi qu'une revue détaillée de la littérature. Cela a contribué à donner un aperçu de l'état actuel de la participation politique des femmes au Zimbabwe. L'étude se situe à la confluence des théories politiques féministes et s'appuie sur des preuves empiriques qui mettent en évidence l'état actuel de la participation politique des femmes. Il apprécie que le Zimbabwe ait eu une relation longue et complexe avec le patriarcat qui remonte à l'époque précoloniale et que l'État colonial ait importé certaines valeurs patriarcales des sociétés occidentales et les ait intégrées à la culture indigène.

¹ <https://data.worldbank.org/indicator/SP.POP.TOTL.FE.ZS>

1.2 La recherche d'une participation accrue des femmes à la politique

Il existe une multitude de raisons fondamentales qui visent à promouvoir l'égalité de participation politique au Zimbabwe et au-delà. Premièrement, la démocratie dans son vrai sens ne peut pas être réalisée si le système politique est injuste et n'est pas représentatif. En tant que tel, l'exclusion des femmes des postes et processus politiques est contre-démocratique. Deuxièmement, sans une participation significative des femmes à la politique, leurs aspirations, leurs souhaits et leurs besoins ne seront jamais satisfaits. Troisièmement, le monde a fait des progrès considérables dans la lutte contre la plupart des formes de discrimination en matière de gouvernance telles que l'ethnicité, la race, la caste et la religion. Le genre a été le dernier vestige durable parmi les formes de discrimination, et en tant que tel, l'attention du monde se concentre désormais sur la lutte contre la discrimination dans la participation politique. Le Zimbabwe a activement exprimé ses aspirations en étant signataire de divers protocoles régionaux et internationaux relatifs aux droits de l'homme sur l'égalité des sexes liés à la représentation politique. Un exemple typique est la Déclaration sur le genre et le développement de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui visait à ce qu'au moins 30% de femmes participent à la prise de décision politique d'ici 2005 et 50% d'ici 2015. D'autres protocoles internationaux qui mettent l'accent sur la participation politique des femmes, à dont le Zimbabwe est signataire sont la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), la Convention sur les droits civils et politiques (CCPR), la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing. La domestication de ces protocoles régionaux et internationaux est pleine de défis, par exemple la déclaration de la SADC de 50% d'ici 2015 est loin d'être atteinte en 2020.

2.0 Aperçu historique de la participation politique des femmes

Cette section fournit une brève analyse historique des femmes et de la participation politique au Zimbabwe. Cela permet de situer la situation actuelle au Zimbabwe dans un contexte. Pour ce faire, l'histoire du Zimbabwe se caractérise de manière appropriée en termes de trois grandes époques politiques, à savoir l'ère précoloniale, l'ordre colonial et l'ère postcoloniale actuelle. Cette périodisation est utilisée dans cette étude dans le but de créer une image de la relation historique du Zimbabwe avec le patriarcat et par conséquent de comprendre la participation

des femmes à la politique. Dans les sociétés traditionnelles, les positions politiques étaient réservées aux hommes. La chefferie et d'autres postes de direction traditionnels étaient basés sur le système héréditaire par le biais de fils (Matavire 2012). Cependant, il existe des preuves accablantes que les femmes ont joué un ordre critique politico-religieux de l'époque. Des érudits comme Ferreira et al (2005) soutiennent longuement que le patriarcat est une importation en Afrique qui a imposé un régime colonial en annulant les gains de pouvoir politique et social dont les femmes jouissaient dans le cadre précolonial. En outre, de nombreuses sociétés ethniques du Zimbabwe ont attribué des positions importantes aux femmes, certaines de ces traditions peuvent encore être vues dans les contes populaires de femmes fortes et sages ainsi que dans des proverbes qui attribuent un niveau raisonnable de pouvoir social aux femmes. Les religions traditionnelles du Zimbabwe reconnaissent les femmes comme les médiums à travers lesquels les esprits et les ancêtres parlaient au peuple. Auret (1982) souligne comment les médiums ont joué un rôle socio-politique important parmi les communautés africaines. La plus grande d'entre elles au Zimbabwe était Charwe qui était possédée par l'esprit féminin de Nehanda qui avait une grande influence politique dans l'ordre politique au Grand Zimbabwe et dans l'État de Mutapa. Charwe possédé par l'esprit de Nehanda est crédité d'avoir inspiré le mouvement de libération.

Dans la Rhodésie coloniale, les hommes blancs dominaient le paysage politique et leurs homologues féminins étaient largement exclus de la politique. Parmi les femmes noires, le gouvernement colonial et les systèmes patriarcaux africains ont créé un contexte qui excluait largement les femmes des espaces politiques. Cette exclusion s'est poursuivie dans la période postcoloniale, en particulier sur la base du christianisme qui a été introduit pendant la période coloniale. Le système colonial à travers des institutions religieuses et des activités missionnaires telles que les Groupes de Femmes Wesleyennes et le mouvement Ruwadzano (communauté) des femmes de l'Église Méthodiste du Zimbabwe a conduit à la domestication du foyer (Schmidt 1992). Les groupes ont été construits sur la conviction que la place de la femme était au foyer et ont donc cherché à utiliser les valeurs chrétiennes pour améliorer la situation des femmes (Ziyambi 1997). Schmidt (1992: 145) conclut que « L'idéal victorien d'une épouse vertueuse, d'une mère désintéressée et d'une femme de ménage ordonnée et travailleuse était le but que toutes les femmes africaines devaient apprendre à atteindre. » Le mari était inférieur au mâle blanc maître qui selon Ferreira est le plus référent du patriarcat. Au Zimbabwe, pour l'homme blanc était le «Baas» signifiant le grand patron ou maître et en dessous de lui était la «madame» qui signifie l'épouse du patron qui avait le pouvoir référent

en tant qu'épouse du patron et aussi en raison de la race, en dessous d'eux se trouvait le «Pikinini baas» le fils au patron. Les femmes blanches caucasiennes pouvaient voter alors que les femmes noires ne le pouvaient pas dans le Zimbabwe colonial, donc en termes de participation politique, elles étaient d'un niveau supérieur aux femmes noires. L'autre dynamique déterminante liée à la participation politique des femmes, telle que nous la voyons aujourd'hui, peut être attribuée aux églises venues à l'époque coloniale. L'église dirigée par les missionnaires qui sont venus en mission civilisatrice a également prêché la suprématie des hommes ordonnée par Dieu et le Zimbabwe a été converti en chrétiens majoritaires. Le christianisme croit en la domination et aux privilèges masculins sanctionnés par Dieu. L'église est ainsi devenue un agent de socialisation sexuée dont les impacts se font encore sentir aujourd'hui. Le lieu de travail; les fermes, les mines, les plantations et les chantiers de construction étaient des espaces masculins, ce qui signifiait des écarts de revenus, des écarts de compétences et des différences d'exposition et de connaissance du monde à l'extérieur du foyer. Tout cela doit être lu conjointement avec l'exigence selon laquelle, à l'époque coloniale, pour qu'un candidat se présente aux élections, il devait posséder une propriété titrée

En 1980, le Zimbabwe a obtenu son indépendance après une longue lutte armée dans laquelle hommes et femmes se sont battus côte à côte. Les attentes en matière d'égalité dans la participation politique du Zimbabwe postcolonial étaient élevées. Les femmes ont participé à la lutte de libération en tant que soldats, personnel de soutien aux efforts de guerre, collaboratrices de guerre, informatrices clandestines et, surtout, elles ont fait preuve d'une culture politique active en votant lors de l'élection décisive qui a inauguré la règle de la majorité noire au Zimbabwe. Il était donc légitime d'attendre l'égalité des sexes dans la participation à la vie politique du Zimbabwe postcolonial. Après l'indépendance, Alexander (1993:160) affirme que "la réémergence du leadership traditionnel a peut-être été l'évolution la plus surprenante de la politique rurale après la guerre" au Zimbabwe, remettant ainsi en question "la mesure dans laquelle le pouvoir patriarcal a été sapé pendant la guerre". Le patriarcat s'est réaffirmé et est devenu le visage de facto du nouveau gouvernement. Cela se reflète dans le fait que, bien que plus de 50 % des votes qui ont poussé le parti ZANU PF à prendre le pouvoir en 1980 provenaient de femmes, cela ne s'est pas traduit par leur représentation réelle au parlement. La conception patriarcale des femmes en tant que mères (pour reproduire la nation) a été confirmée par l'absence de femmes au centre des hommes politiques qui ont négocié l'Accord d'Unité de 1987 (Vambe 1995). Le tableau 1 ci-dessous montre qu'à la Chambre

d'assemblée, de 1980 à 2005, la proportion de femmes au Parlement n'a guère augmenté. En 2005, le pourcentage de femmes avait légèrement augmenté pour atteindre 16 %. Cela est dû à de multiples facteurs qui sont abordés plus loin dans ce document. Cette analyse historique est importante si nous voulons replacer cette analyse situationnelle dans son contexte, dans lequel l'exclusion des femmes est un produit historique du patriarcat et de la colonisation.

Tableau 1 : Composition par sexe de l'Assemblée du Zimbabwe (1980-2005)

Élections et nominations	Sièges	Hommes	Femmes	% de femmes
1980-84	100	91	9	9
1985-1990	100	92	8	8
1990	150	133	17	11.3
1995	150	129	21	14
2000	150	136	14	9.3
2005	150	126	24	16

Le tableau 2 présente les statistiques de représentation au Sénat de 1980 à 2005. Il convient de noter qu'entre 1985 et 2005, les élections au Zimbabwe ne disposaient pas d'un parlement bicaméral. En 2005, le Sénat a enregistré une augmentation de la participation féminine. La chefferie et d'autres postes de direction traditionnels étaient basés sur le système héréditaire par le biais de fils (Matavire 2012). Ce système s'est largement poursuivi dans le Zimbabwe postcolonial et en 2018, il y avait cinq femmes chefs sur un total de 286 chefs.²

Tableau 2: Composition par sexe du Sénat au Zimbabwe (1980-2005)

Élections et nominations	Sièges	Hommes	Femmes	% de femmes
1980	40	37	3	7.5
1985	40	37	3	7.5
2005	66	42	24	36.36

Il est clair que les femmes sont historiquement restées sous-représentées dans l'architecture politique du Zimbabwe. Le tableau 3 ci-dessous donne un aperçu de l'état de la participation des femmes dans les différentes institutions. La période était où le Zimbabwe était sous un gouvernement d'unité nationale négocié entre la ZANU PF et les deux partis du MDC après les élections contestées de 2008. Même sous le GNU, le statut des femmes ne s'est pas amélioré, ce qui montre que parmi les principaux partis politiques, il n'y a pas de différence dans la façon dont les femmes occupant des postes de direction sont perçues. La Politique Nationale du Genre

² <https://www.newspaper.co.zw/2018/08/govts-urged-to-install-female-chiefs/>

lancée en 2017 a un domaine thématique prioritaire axé sur le genre, la politique et la prise de décision, mais les femmes sous-représentées dans la participation politique ont persisté.

Tableau 3 : Les femmes dans la direction politique en 2009

Poste	Représentation des sexes
Vice-Président	Joyce Mujuru
Vice-Premier ministre	Thokozani Khupe
Vice-président du parlement	Nomalanga Khumalo
Président du Sénat	Edna Madzongwe
Ministres	7 sur 38 (18%)
Ministres adjoints	3 sur 19 (2%)
Gouverneurs	2 sur 10 (20%)
Membres du parlement	34 sur 210 (16.1%)
Sénateurs	23 sur 91 (37%)
(JOMIC) Le Comité Commun de Suivi et de Mise en Œuvre	3 sur 12 (25%)

3.0 Cadres conceptuels

Cette section vise à définir et à délimiter certains concepts sous-jacents qui ont été des piliers importants dans la création du cadre de cette étude. La section apprécie également la possibilité de définitions et de conceptualisations multiples de certaines théories qui ont été utilisées dans l'élaboration de cette étude et les contestations qui en découlent et cherche donc à établir des délimitations conceptuelles

3.1 Approches intersectionnelles de la participation politique des femmes

Ce rapport de situation utilise la théorie de l'intersectionnalité de Kimberle Crenshaw (1991) et la matrice de domination de Patricia Collins (1990). La théorie de l'intersectionnalité soutient que différentes formes d'inégalité sociale, d'oppression et de discrimination interagissent et se chevauchent de manière multidimensionnelle. L'intersectionnalité de cette manière peut être utilisée pour analyser comment les catégories sociales et culturelles s'entrelacent. Dans notre analyse, nous considérons que les connaissances sociétales se situent à l'intérieur de la situation géographique et sociale spécifique d'un individu, donc le contexte est important pour comprendre les divers obstacles à la participation aux systèmes de gouvernance. Transcender ces diverses intersections est important pour créer notre compréhension des diverses dimensions de la marginalité et de la vulnérabilité des femmes qui entrent dans le domaine de la politique. La matrice de domination nous oblige à confronter deux vérités clés: que

l'oppression est créée par le privilège et que nous occupons tous certains statuts de privilège, indépendamment de nos statuts d'oppressés. Fournir un cadre pour comprendre l'oppression en tant que résultat du privilège nous oblige à examiner le rôle que les acteurs individuels et les institutions jouent à la fois pour créer l'oppression et en tirer profit. À cela s'ajoute également le cadre de Goetz et Hassim (2003) sur l'efficacité politique des femmes pour explorer les lacunes de l'inclusion des femmes dans la politique et leur influence dans les arènes et les institutions officielles. Le cadre tient compte de la nature sexospécifique de la formation de l'État (et des rôles joués par les femmes dans la guerre de libération du Zimbabwe); examine le rôle des femmes (en politique) et la façon dont leurs intérêts sont interprétés et négociés (post-post-indépendance) et; analyse de la quantité et de la qualité de l'inclusion et de la participation des femmes à la vie politique dans les institutions formelles, la société civile et les espaces informels. Nous utilisons également le cadre de gouvernance sensible au genre pour formuler des recommandations de réformes juridiques, structurelles et institutionnelles.

Pour comprendre l'intersectionnalité, il est important de se situer dans le contexte des théories féministes africaines qui cherchent à placer les femmes au centre de la théorie sociale. Une partie de la question ici est de savoir comment le féminisme et son appel à l'émancipation des femmes ont été accusés d'être anti-africains parce qu'ils ne font pas partie de notre culture (Dosekun 2007). Cela implique, comme l'indique Amina Mama (1995), que "la "vraie" femme africaine... se contente de sa position subordonnée d'épouse, de mère et de bête de somme. Elle est passive face aux abus, tolérante de toute forme d'infidélité ; sa seule véritable ambition est de conserver sa respectabilité en travaillant au maintien d'un mariage et d'une famille stables et en veillant à la satisfaction des désirs de son mari". Dans un article publié en 2001, Amina Mama aborde la théorie postcoloniale et les questions d'identité dans leurs rapports avec l'Afrique. Elle affirme que les théories postcoloniales ont choisi d'ignorer le genre et la façon dont il est lié à notre compréhension du nationalisme et de l'identité nationale. Mojubaolu Olufunke Okome (2003, 82) affirme que "dans ses formes coloniales et postcoloniales, l'État africain a toujours fait preuve de discrimination à l'égard des femmes". Au moment de l'indépendance, dans la plupart des États africains, les femmes ont simplement été cooptées dans les structures des nouvelles élites dirigeantes. Certaines études montrent le processus de cooptation des mouvements de femmes par l'État au Ghana (Tsikata 1997, 393) ; Gaidzanwa au Zimbabwe et en Afrique du Sud (1992). Au Kenya, Tripp (2000, 9-10) souligne comment l'Union nationale africaine kenyane a progressivement accru son emprise sur les organisations

de femmes pour transformer le parti dominant Maendeleo ya Wanawake en aile de parti et Lazreg (1994) montre comment une situation similaire en Algérie où les femmes impliquées dans la lutte armée algérienne ont ensuite été confinées par les programmes patriarcaux de la construction de la nation algérienne post-indépendante (Lewis 2004). L'État postcolonial en Afrique a donc été largement patriarcal et a coopté les femmes par le biais de programmes d'intégration de la dimension de genre qui ne contribuent guère à transformer les structures qui placent les femmes dans des positions inférieures.

3.2 Le patriarcat

Le patriarcat est un autre concept clé tout aussi central dans cette étude. Il est étroitement lié aux concepts de genre et de pouvoir et a donc été placé au centre de l'analyse de la participation des femmes à la politique. Selon Connell (1990:54), le terme "patriarcat" définit des situations historiquement produites dans les relations de genre où la domination des hommes est institutionnalisée. En d'autres termes, la suprématie sociale globale des hommes est ancrée dans des contextes de face à face tels que la famille et le lieu de travail, générés par le fonctionnement de l'économie, reproduits au fil du temps par le fonctionnement normal des écoles, des médias et des églises. Dobash et Dobash (1979) définissent le patriarcat en fonction de deux éléments : la structure et l'idéologie. L'aspect structurel se manifestant dans l'organisation hiérarchique des institutions et des relations sociales reléguant des individus, des groupes ou des classes sélectionnés à des positions de pouvoir, de privilège et de direction et d'autres à une forme d'asservissement durable. Cette disposition avantage les autres non pas sur la base de la méritocratie ou de la capacité à diriger mais par un statut socialement attribué qui perdure dans le temps. L'idéologie soutient un ordre hiérarchique, qui est soutenu par des rationalisations socioculturelles et religieuses. Bunch (1999) conclut que les ennemis les plus durables de la dignité et de la sécurité des femmes sont les forces culturelles visant à préserver la domination masculine et l'assujettissement des femmes - souvent au nom d'une tradition vénérable.

La notion de patriarcat dans cette étude prend en compte les réalités des femmes face à la complexité de la politique africaine en matière de genre. Par conséquent, la notion de patriarcat et son universalité, telle qu'elle est adoptée dans la théorie féministe radicale occidentale, est également limitée dans ce contexte. Dans ce cas, le patriarcat africain est considéré de manière différenciée et en conjonction avec d'autres mécanismes oppressifs (intersectionnalité) tels que

le racisme, le néocolonialisme, l'impérialisme culturel, l'exclusion socio-économique, la gérontocratie et le fondamentalisme religieux. Par conséquent, il est important de réhistoriser la vie des femmes africaines pour pouvoir également comprendre comment le processus contemporain de développement néo-libéral masculin au Zimbabwe, la célébration de la militarisation et de l'hyper-masculinité, les traditions patriarcales établies de longue date, la réinvention des cultures dites africaines, la rhétorique anti-occidentalisation et les héritages du colonialisme sont autant de facteurs qui contribuent à la discrimination des femmes au Zimbabwe. Mungwini (2007), a noté à juste titre que l'évolution vers le conservatisme culturel et le traditionalisme, par exemple à travers les institutions traditionnelles de leadership au Zimbabwe, privilégie inévitablement les figures masculines et renforce ainsi l'emprise patriarcale sur les femmes

4.0 Approche méthodologique

Cette étude est basée sur une conception de recherche qualitative qui a cherché à apporter des nuances et à garantir que les voix multiples des femmes et des hommes soient entendues. Le travail sur le terrain qualitatif a été basé sur des techniques d'entretiens téléphoniques et en ligne pour répondre à la nature limitée du travail sur le terrain en raison de la crise et des restrictions de COVID 19. Cela a modifié la portée de la recherche qualitative et a conduit à une utilisation innovante des technologies pour améliorer l'interaction avec les personnes interrogées. Alors que la recherche s'était initialement concentrée sur Binga, Chipinge, Bulawayo et Harare, elle a dû improviser et s'étendre pour cibler les répondants ayant accès à des espaces en ligne qui ne se trouvaient pas nécessairement dans les domaines de recherche sélectionnés. L'analyse documentaire a été utilisée pour améliorer les questions locales relatives à la participation politique des femmes dans les districts sélectionnés. Les informateurs clés des quatre zones ont été ciblés pour s'assurer que la recherche avait accès aux dynamiques locales de la participation politique des femmes. Bien qu'il y ait eu des nuances locales uniques, la recherche a largement montré que les femmes du Zimbabwe sont confrontées à des défis similaires et ont des expériences similaires bien que leurs réponses aux défis diffèrent surtout entre les zones rurales et urbaines ainsi que les groupes d'âge. L'étude a été réalisée comme suit :

- Entretien avec des informateurs clés du FNUAP, Batanai : Women Academy for Leadership and Political Excellence, TIZ, UZ, NUST, Padare, avocats et femmes politiques.
- Entretien avec des hommes et des femmes ordinaires, y compris des discussions de groupe WhatsApp avec des étudiants universitaires masculins et féminins ; hommes (15) et femmes (10).
- Analyse systématique de documents relatifs à la participation des femmes à la politique. Au total, 150 documents et plus de 40 articles de journaux ont été consultés et certains d'entre eux sont cités dans cette recherche. Cette recherche a également inclus la collecte de données quantitatives sur la participation des femmes.
- Examen juridique et institutionnel des dimensions sexospécifiques du système électoral au Zimbabwe.
- Une cyber-ethnographie limitée pendant une semaine pour examiner la cyber-violence contre les femmes politiques et celles qui occupent des postes décisionnels clés.

L'utilisation de ces multiples techniques de collecte de données a permis la triangulation des données. La triangulation a été utile pour augmenter la taille de l'échantillon et vérifier les données provenant de sources multiples. La recherche a ainsi permis une analyse situationnelle à la fois quantitative et qualitative qui fournit une compréhension fondée de la participation politique des femmes au Zimbabwe.

5.0 Constatations et discussion

5.1 État de la participation politique des femmes

D'une part, sur le plan constitutionnel, il est impératif d'avoir une participation politique, premièrement, en tant que droit de l'homme et, deuxièmement, le Zimbabwe est une démocratie constitutionnelle qui soutient l'égalité des sexes. La participation politique est conçue comme une activité à multiples facettes. Par exemple, en écrivant sur les tendances émergentes de la participation politique des femmes à la fin des années 1990, Aili Mari Tripp (1999) a parlé de la représentation et de la participation politique des femmes au présidium, au parlement et à la formation de partis politiques féminins. La déclaration de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe sur le Genre et le Développement de 1997 et le Protocole sur le Genre et

le Développement de 2008 parlent de la participation politique en termes de représentation égale des hommes et des femmes en politique et aux postes de décision à tous les niveaux, comme au sein du cabinet, du parlement, du conseil, de la direction des services publics, des directeurs généraux et des conseils d'administration des entreprises publiques/parastatales ainsi que du secteur privé. La participation égale des femmes et des hommes à la prise de décision politique assure un équilibre qui reflète plus précisément la composition de la société et peut, à ce titre, renforcer la légitimité des processus politiques en les rendant plus démocratiques et plus sensibles aux préoccupations et aux perspectives de tous les segments de la société (Mlambo et.al 2019). Au Zimbabwe, les femmes participent effectivement aux processus politiques, mais leur présence dans ces espaces est restée silencieuse. Il y a toujours le danger de supposer que la simple présence de femmes à des postes représentatifs garantit la participation des femmes.³ Les femmes occupent encore largement des positions inférieures car les hommes et les femmes pensent que les femmes n'ont pas la capacité de diriger. Pourtant, les doctrines de la gouvernance démocratique et des droits de l'homme sont fondées sur la notion de participation égale de tous les citoyens dans n'importe quel pays (Hamandishe 2018). 'L'exclusion des femmes des organes de décision limite les possibilités d'ancrer les principes de la démocratie dans une société, entrave le développement économique et décourage la réalisation de l'égalité des sexes (RAU 2016). Toutefois, la Commission électorale du Zimbabwe a reconnu que malgré les efforts déployés pour promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion, la représentation des femmes dans la politique concurrentielle est restée marginale.⁴

5.1.1 Présidence et cabinet

Depuis l'indépendance, des inégalités flagrantes entre les sexes sont des caractéristiques permanentes du présidium et du cabinet du pays. Le fait qu'aucune femme n'ait occupé le poste de président ou de premier ministre montre clairement l'inégalité entre les sexes dans le système politique zimbabwéen. La domination masculine de la structure de direction (tant civile que militaire) pendant la deuxième Chimurenga explique le manque de femmes au sommet du gouvernement postcolonial. Juste après l'indépendance, la politique marxiste-léniniste du gouvernement visant à construire un état après indépendance fondé sur l'égalité ne s'est pas étendue à l'égalité des sexes. La présence d'une ministre (Joyce Mujuru) et d'une vice-ministre (Victoria Chitepo) dans le cabinet de 1980 en témoigne. Cependant, pour certaines féministes

³ <https://www.theindependent.co.zw/2017/09/22/raising-women-participation-politics-issues-consider/>

⁴ Voir la politique de genre et d'inclusion de la ZEC (2020-2024).

comme Everjoice Win (2004), Mujuru représentait des intérêts patriarcaux et faisait la promotion de la féminité. Contrairement à ses homologues Dongo et Mahofa, Mujuru s'est vu accorder une certaine respectabilité (basée sur son mariage avec le défunt général Mujuru), de sorte que sa présence dans les espaces politiques dominés par les hommes doit également être conçue en fonction de son identité privilégiée. Après la formation du Gouvernement d'Unité Nationale (GUN) suite à un accord politique global en septembre 2008, deux femmes ont accédé au présidium, Joyce Mujuru (vice-présidente) et Thokozani Khupe (vice-premier ministre). Cependant, la trajectoire générale n'a pas changé, les femmes étant toujours sous-représentées.

En 2013, même après l'adoption de la nouvelle Constitution, seules quatre femmes sur un total de 29 ont été nommées ministres. Après les élections de juillet 2018, le tableau 4 ci-dessous montre comment les femmes se sont comportées à la présidence et au sein du cabinet au Zimbabwe. Parmi les modestes progrès réalisés par les femmes, citons la nomination d'une femme au poste de ministre de la défense, de la sécurité et des anciens combattants (Oppah Muchinguri) pour la première fois et la nomination d'une femme au poste de ministre de la jeunesse, des sports, des arts et des loisirs (Kirsty Coventry). Le tableau d'ensemble présente toutefois des continuités avec la domination masculine passée du cabinet. Le cabinet lui-même est contraire aux dispositions de la Constitution de 2013, dans la section 104 (4) qui stipule que : En nommant les ministres et les vice-ministres, le président doit être guidé par des considérations d'équilibre régional et de parité hommes-femmes. Les femmes ont été progressivement exclues et, dans ce cas, le président a été limité par la nécessité de rembourser ses camarades masculins, en particulier dans l'armée qui avait joué un rôle important dans son ascension au pouvoir. Ce n'est que dans les postes de ministres des provinces et de ministres d'État dans les bureaux des vice-présidents qu'il y avait un nombre égal d'hommes et de femmes. Il s'agit d'une amélioration significative de la participation des femmes car après le coup d'État de novembre 2017, seules trois femmes ont été nommées gouverneurs de province. Il convient également de noter que, pour la première fois dans l'histoire, une femme, Sekesai Nzenza, a été nommée ministre de l'industrie et du commerce lors du remaniement ministériel de novembre 2019

Tableau 4 : Analyse de genre de la présidence et du cabinet en 2020

Position	Nombre	Nombre de femmes	Pourcentage de femmes
----------	--------	------------------	-----------------------

Président	1	0	0
Vice-Présidents	2	0	0
Ministres du cabinet	21	5	24
Ministres d'État	4	1	25
Ministres d'État aux affaires provinciales	10	5	50
Ministres adjoints	18	4	22

Sources: <https://www.parlzim.gov.zw/about-parliament/who-s-who>;
<https://www.theindependent.co.zw/2019/11/15/cabinet-reshuffle-fails-to-impress/>

5.1.2 Le pouvoir judiciaire

Le système judiciaire du Zimbabwe a une longue histoire de domination masculine et certaines des décisions de justice les plus marquantes ont été préjudiciables à la lutte des femmes pour l'égalité. Parmi ces décisions, citons la tristement célèbre affaire Magaya contre Magaya (1999), dans laquelle la décision du tribunal a confirmé le droit coutumier en matière d'héritage.⁵ Cette affaire et ce jugement ont marqué le débat sur l'égalité des sexes et le droit au Zimbabwe en raison de leurs profondes implications dans la reconnaissance du droit coutumier qui désavantage les femmes non seulement en matière d'héritage mais aussi dans tous les espaces sociaux, économiques et politiques du Zimbabwe. Le tableau 5 ci-dessous présente l'état de la participation des femmes aux échelons supérieurs du système judiciaire zimbabwéen. Il reflète la situation évidente dans d'autres secteurs. Il est toutefois encourageant de constater que 40 % des juges de la Cour suprême sont des femmes et que l'une d'entre elles est désormais vice-présidente de la Cour suprême.

Tableau 5 : Les femmes dans le système judiciaire au Zimbabwe

	Nombre	Nombre de femmes	Pourcentage de femmes
Supreme Court	15	6	40
High Court	29 ⁶	10	34.5

⁵ <https://heinonline.org/HOL/LandingPage?handle=hein.journals/hhrj13&div=11&id=&page=>

⁶ <https://www.sundaymail.co.zw/judiciary-takes-pride-in-celebrating-women>

5.1.3 Législation

5.1.3.1 Le Parlement

La sous-représentation des femmes dans les structures du Sénat, du Parlement et des gouvernements locaux est une caractéristique persistante de la politique du Zimbabwe postcolonial. Le Zimbabwe est classé 27^e sur 188 pays dans le classement mondial des femmes au parlement de l'Union interparlementaire et 4^e parmi les pays de la SADC. Le tableau 5 ci-dessous illustre les tendances historiques. Les élections harmonisées de mars 2008 au Zimbabwe ont représenté un autre revers pour une plus grande représentation des femmes. Bien que la proportion de candidates aux élections ait augmenté de manière significative, la proportion de candidates élues était encore nettement inférieure à celle de tous les autres pays d'Afrique australe (WLSA 2009). Seul le GUN a vu Nomalanga Khumalo devenir vice-président du Parlement et Edna Madzongwe présidente du Sénat. La Constitution de 2013 a marqué un tournant dans la politique zimbabwéenne, car elle a créé un discours juridique sur l'égalité de la participation politique. Suite à son adoption, la proportion de femmes à l'Assemblée nationale est passée de 14 à 32 % et au Sénat de 33 à 48 %, ce qui donne une représentation globale de 34 % de femmes. En fait, 123 femmes au total ont prêté serment au Parlement du Zimbabwe (85 députés et 38 membres du Sénat).

Tableau 6 : Pourcentages historiques de femmes parlementaires

Année	% femmes parlementaires
1980	9
1985	8
1990	11.3
1995	14
2000	9.3
2005	16
2008	16.1
2013	34 ⁷
2018	31

Sources: FAO 2017; <https://www.parlzim.gov.zw/about-parliament/publications/history-of-women-parlamentarians>; Maphosa et al (2015)

⁷ Pour les années 2013 et 2018, le pourcentage inclut le quota de 60 femmes prévu par la constitution.

Cependant, les gains réalisés en 2013 ont été inversés en 2018, comme indiqué précédemment. Les résultats des élections de 2018 indiquent que sur les 210 sièges parlementaires, seuls 26 sont allés à des femmes (Batamauchu 2018). Aux élections de 2018, la représentation des femmes est tombée à 31%. Le pourcentage n'a atteint 31% qu'en raison du système de quotas. Cela signifie que le pourcentage réel de femmes élues en 2018 était de 12,3%. Le pourcentage de femmes élues continue de diminuer, les partis politiques reléguant davantage de femmes vers le quota de 60%. Le système de quotas a donc eu l'effet net négatif de la réduction du nombre de femmes élues au Parlement. Les quotas se sont généralement avérés être un moyen efficace de promouvoir la participation des femmes à la politique⁸. L'expérience zimbabwéenne a toutefois été largement négative. Les femmes élues par le quota n'ont cependant pas de circonscription et sont confrontées à des problèmes si elles veulent engager les communautés car les parlementaires élus les considèrent comme une menace. Cela a vu les femmes être appelées «parlementaires BACOSI⁹» (bon marché ou sans valeur). Parallèlement, la prédominance masculine en tant que présidents des commissions parlementaires a été conservée, comme le montre le tableau 6 ci-dessous.

Tableau 7 : Liste des présidents de commissions parlementaires en 2018

Ministre	Nom	Genre
Transport	D Garwe	Masculin
Défense	L Mayihlome	Masculin
Enseignement Supérieur et Tertiaire, développement et Scientifique	D Molokele	Masculin
Comptes Publics	Tendai Biti	Masculin
Environnement	C Chinanzvavana	Féminin
Mines	Temba Mliswa	Masculin
Finance	F Mhona	Masculin
Energie	G Gabbuza	Masculin
Justice	D Mataranyika	Masculin
Media,	P Sibanda	Masculin
Santé et Garde d'Enfants	Ruth Labode	Féminin
Affaires Etrangères	Kindness Paradza	Masculin
Agriculture	Mayor Justice Wadyejena	Masculin
Autorités Locales	Miriam Chikukwa	Féminin
Femmes	C Madiwa	Féminin

⁸ <http://www.internationalaffairs.org.au/news-item/a-gender-agenda-the-effectiveness-of-quota-systems-in-increasing-womens-meaningful-participation-in-politics/>

⁹ Maphosa et autres (2015:149) affirment que "BACCOSI signifie Basic Commodity Supply Side Intervention... Il s'agit d'un programme qui a été lancé par la Banque de réserve du Zimbabwe au plus fort de l'effondrement économique en 2007-2009, dans le cadre duquel les citoyens ont reçu des produits alimentaires à un prix très bas pour leur permettre de survivre".

Education	Priscilla Misihairabwi-Mushonga	Féminin
Jeunesse	M Tongofa	Masculin
TIC	Charlton Hwende	Masculin
Industrie	Joshua Sacco	Masculin

Comme indiqué ci-dessus, les commissions parlementaires du portefeuille reflètent toujours les inégalités entre les sexes. En 2016, RAU avait déjà noté qu'il y avait peu de femmes à la présidence de ces comités et, parmi les 20 commissions parlementaires, la plus grande représentation de femmes était sans surprise au sein du Comité du portefeuille sur les affaires féminines, le genre et le développement communautaire. Même en 2018, les femmes sont restées peu représentées dans les secteurs de la défense, des affaires intérieures et de la sécurité, des médias, de l'information et de la radiodiffusion et de l'industrie et du commerce. La division du travail selon le sexe dans la sphère privée est également décrite dans la sphère publique où les femmes sont reléguées à des comités apparemment «féminins».

5.1.3.2 Sénat

Le Sénat a existé entre 1980-1989 et à partir de 2005. Le Sénat est composé de 80 sénateurs (6 élus de chacune des 10 provinces; 16 chefs, élus par les assemblées provinciales des chefs des 8 provinces rurales; et deux élus pour représenter les personnes handicapées). En 2009, il y avait 31% de femmes au Sénat, dont 20% étaient élues (WLSA 2009). La représentation féminine au Sénat est actuellement de 43,75%, ce qui est encore loin d'atteindre le seuil de 50/50 de représentation par sexe. Cela est principalement dû au fait que les partis politiques ne parviennent pas à nommer également des hommes et des femmes au Sénat. En termes d'intersectionnalité, la représentation des personnes handicapées dans les organes de décision et d'élaboration des politiques, notamment le Parlement, le Sénat et le Cabinet, est également extrêmement faible. Seuls 2 sénateurs représentent les personnes handicapées dans les chambres haute et basse (ZEC 2019).

5.1.4 Gouvernement local

WiPSU (2018) a noté qu'il y a un schéma distinct de réduction du nombre de femmes lors des 3 dernières élections, c'est-à-dire qu'en 2008, sur les 740 sièges du conseil qui ont été contestés, 373 femmes ont été élues (19%). En 2013, sur un total de 899 candidats, 323 femmes ont gagné

(16,2%) et en 2018, 1176 candidats ont contesté et 261 femmes ont gagné (13,3%) (ibid). Cela signifie que le paysage politique du gouvernement local montre également des tendances masculines et patriarcales. Les hommes continuent de dominer. Aux élections de 2018, 1156 femmes (17%) et 5538 hommes (83%) se sont présentés aux élections locales (tableau 7). Une analyse par sexe des résultats a montré que la représentation des femmes dans les collectivités locales est passée de 16% à 14% lors des élections de juillet 2018 au Zimbabwe (Gender Links 2018). En termes de répartition géographique, la province de Bulawayo avait le pourcentage le plus élevé de femmes conseillères (28%); suivi de Matabeleland South (19%), Matabeleland North (18%), Mashonaland West and Midlands (17%), Manicaland (15%) Harare (14%). Les 3 provinces restantes sont en dessous de 14% avec Mashonaland East (13%), Masvingo (10%) et Mashonaland Central province un maigre 6% et, une seule autorité locale (Chipinge Town Council) a réussi à atteindre l'objectif de parité 50-50 (ibid).

Tableau 8 : Participation des femmes aux élections locales en 2018

	Nombre de femmes nominées	Total nominé	Nombre de femmes	Total élu	Pourcentage
Government local	1 176	5 620	261	1958	13.3%

Peu de femmes s'engagent dans des questions "difficiles" telles que les finances, l'élaboration des politiques, ce qui tend à limiter l'épanouissement personnel des femmes au sein des conseils, car les questions "difficiles" sont souvent considérées comme des tremplins vers le leadership national (ibid). Le Harare Residents Trust (2013) a également signalé que le conseil municipal de Harare présente un déséquilibre en termes de représentation des femmes au niveau des cadres supérieurs et de l'élaboration des politiques.¹⁰ Cela a non seulement pour conséquence des politiques sociales non sexistes, mais limite également la capacité des citoyennes à exiger la responsabilité, la justice et l'équité dans la prestation des services de la part d'hommes qui ne sont pas au courant de leurs réalités sexospécifiques. La relégation des femmes dans des rôles féminins en politique a également été une caractéristique importante du cadre politique national, car les espaces féminins ne sont pas des centres de pouvoir.

¹⁰ Harare Residents Trust, 2013. Analyse de la participation des femmes aux autorités locales lors des élections de 2013

5.1.5 Service public

Dans l'idéal, les institutions publiques devraient être des canaux par lesquels la justice de genre dans la participation et la prise de décision des citoyens devrait être réalisée. L'analyse des femmes dans les espaces politiques à la fois historiques et contemporains montre comment la misogynie s'est poursuivie dans diverses sphères de leadership. Comme d'autres espaces évoqués précédemment, les institutions publiques continuent d'être majoritairement dominées par les hommes, tandis que la présence des femmes est généralement soumise à un examen moral. En 2020, par exemple, les femmes ne représentent que moins de 20 % des secrétaires permanents des ministères. Le tableau 8 ci-dessous montre comment, sous Emmerson Mnangagwa, il y a eu une tentative d'augmenter le nombre de femmes dans les postes de direction clés. Ces nominations à partir de 2018 ont toutefois été annulées par le déséquilibre persistant dans les nominations à d'autres postes clés des commissions et des secrétaires permanents.

Tableau 9 : Quelques nominations importantes en 2018

Nom	Poste et Institution	Genre
Priscilla Chigumba	Président de la Commission électorale du Zimbabwe	Féminin
Selo Masole Nare	Commission Nationale pour la Paix et la Réconciliation	Masculin
Kglema Motlanthe	Commission Nationale pour la Paix et la Réconciliation	Masculin
Vincent Hungwe	Président de la Commission de la Fonction Publique	Masculin
Elizabeth Gwaunza	Commissaire, Commission du Service de la Justice	Féminin
Vimbai Nyemba	Président de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Zimbabwe	Féminin
Clemence Masango	Registraire général	Masculin
David Murangari	Société de Commercialisation des Minéraux du Zimbabwe	Masculin
Loice Matanda-Moyo	Commission Anti-Corruption du Zimbabwe	Féminin

Adapted from WCoZ (2019)

Comme indiqué ci-dessus, la ZEC est présidée par une femme et compte également quatre femmes commissaires. Cependant, il existe d'autres nuances de genre qui reflètent la sous-représentation des femmes dans la gestion et la surreprésentation dans l'administration des bureaux. Par exemple, seulement 34 % et 24 % des femmes sont respectivement cadres

supérieurs et cadres inférieurs.¹¹ Parmi les officiers supérieurs, 3 (12%) sont des femmes, mais 53% des administrateurs de bureau sont des femmes. Le tableau 9 ci-dessous illustre les nominations aux conseils d'administration.

Tableau 10 : Quelques nominations au conseil d'administration après novembre 2017

Nom	Femmes	Homme
Autorité de Régulation des Marchés publics du Zimbabwe	4	4`
Société de Commercialisation des Minéraux du Zimbabwe	3	4
Zimbabwe Consolidated Diamond Company (ZCDC)	2	5
Zimbabwe Mining Development Company (ZMDC)	1	6
Hwange Colliery	2	4
Conseil des Services de Santé	3	3
Secrétaires permanents dans les ministères	8	12

Au-delà de l'espace politique, les femmes continuent d'être sous-représentées dans d'autres sphères. En 2013, le Ministère des Affaires Féminines, du Genre et du Développement communautaire (MWAGCD p8) a souligné que bien que l'espace pour l'implication des femmes dans la construction de la paix et la résolution des conflits ait été prévu, la participation des femmes dans les négociations de paix est faible comme le montrent les éléments suivants

- Dans les processus qui ont conduit à l'Accord Politique Global (APG) de 2008 qui a formé le gouvernement inclusif du Zimbabwe, il n'y avait qu'une seule femme dans le processus de négociation officiel.
- Le Zimbabwe est l'un des rares pays au monde où le nombre de femmes membres des forces de police chargées du maintien de la paix est presque conforme à la recommandation du Département des opérations de maintien de la paix des Nations unies, qui préconise une représentation féminine d'au moins 20 %, mais la représentation des femmes dans ces missions reste néanmoins faible.
- En moyenne, les femmes ne sont représentées qu'à hauteur de 25 % dans les postes de haut niveau des forces de police - une institution qui a un rôle important à jouer dans la consolidation de la paix ainsi que dans la prévention et la gestion des conflits.

¹¹ Politique de genre et d'inclusion de la ZEC (2020-2024).

Il a été observé que la contestation du pouvoir et de la pertinence rendait les hommes plus visibles et, bien qu'il y ait eu, et qu'il y ait encore, des femmes à la table des négociations, beaucoup d'entre elles ont dû s'effacer, par exemple lors du processus de la Commission parlementaire spéciale sur la Constitution (COPAC) et des négociations sur le GNU (RAU 2016).

5.1.6 Direction traditionnelle

Il est tout aussi décevant de constater que les institutions de gouvernance traditionnelles restent très patriarcales et exclusives pour les femmes. Au Zimbabwe, il n'y a actuellement que cinq femmes chefs traditionnels.¹² Malgré des années d'activisme féministe, la coutume établie qui abhorre l'autorité féminine dans la prise de décision communautaire est toujours bien ancrée (Mupfeka 2008). Les chefs traditionnels jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne dans les zones communales où réside encore la majorité des Zimbabwéens. Des recherches ont montré que les chefs traditionnels jouent également un rôle important dans la politique rurale, étant donné leur influence, et qu'ils ont été utilisés avec succès par la ZANU PF au fil des ans pour assurer la domination rurale (WCoZ 2019). Il est donc essentiel que ces personnes influentes soutiennent les femmes politiques, alors que l'institution du leadership traditionnel est de nature patriarcale. Les femmes candidates se plaignent également que les chefs traditionnels ont tendance à être inhibitifs par rapport à leurs ambitions politiques (WCoZ 2019).

5.1.7 Secteur privé

Les femmes sont également limitées quant aux rôles qu'elles jouent dans les principales entités de prise de décision économique. Par exemple, les conseils d'administration des sociétés cotées à la Bourse du Zimbabwe comptent 403 directeurs et seulement 72 (18%) sont des femmes.¹³ Cela est directement lié à la représentation politique, car le secteur privé est devenu un espace important pour obtenir des ressources pour les campagnes politiques. En notant l'importance du financement dans les élections, Sachikonye conclut que,

¹² <https://www.newsday.co.zw/2018/08/govts-urged-to-install-female-chiefs/>

¹³ <https://www.techzim.co.zw/2018/06/how-many-women-lead-zimbabwes-leading-companies/>

En résumé, la fortune des partis est, dans l'ensemble, déterminée par la quantité de ressources dont ils disposent. Leur capacité à parrainer des candidats aux élections et à organiser des campagnes efficaces est largement déterminée par l'accès à ces ressources. Il en va de même pour leur capacité à gérer un secrétariat de parti et à verser des salaires réguliers aux travailleurs du parti. De même, la capacité à faire de la publicité dans la presse dépend de la disponibilité des ressources financières nécessaires. Les petits partis manquent clairement de telles ressources (Sachikonye 2006 : 34).

L'accès aux entreprises de financement est donc une source importante pour diriger un parti électoral et les partis dirigés par des femmes au Zimbabwe ont eu beaucoup de mal à l'attirer. Le petit nombre de femmes occupant des postes de direction explique en partie pourquoi les femmes éprouvent des difficultés à obtenir le parrainage des entreprises.

5.1.8 Partis politiques

Constitutionnellement, la réalisation d'une participation équitable des femmes en politique passe par les partis politiques. Les partis politiques sont les gardiens de la participation politique des femmes dans la sphère publique en tant qu'élues. Cependant, aucun parti politique au Zimbabwe ne soutient beaucoup les questions de genre (RAU 2016). Le cadre politique du pays a longtemps été patriarcal et violent. Les partis politiques ont largement fonctionné en dehors de la Constitution zimbabwéenne. Même la ZEC a admis qu'aux élections de 2018, les partis politiques n'ont pas encouragé ou soutenu activement la représentation des femmes en tant que candidates, de sorte qu'au moment où les partis politiques ont soumis des noms au Tribunal de nomination, le bassin de candidats était fortement biaisé en faveur des hommes. Par exemple, les partis politiques n'ont pas respecté les dispositions de la section 17 de l'accord de 2013 qui appelle à une participation égale des hommes et des femmes dans tous les domaines, y compris la politique. Sakhile Sifelani-Ngoma a fait les observations détaillées suivantes avant les élections de juillet 2018 :

À l'Assemblée nationale, 47 partis politiques ont présenté des candidats, dont 20 n'ont pas présenté de femmes et deux partis n'ont présenté qu'une femme chacun. Au total, 84 des 210 circonscriptions seront réservées aux hommes, en ajoutant que lors des élections locales, 40 partis politiques ont présenté des candidats, dont 12 hommes seulement. Sur les 6 796 candidats aux élections locales, 17 % sont des femmes et 83

% des hommes. Nous sommes profondément préoccupés par le fait qu'à ce stade, il semble que les seules femmes qui seront présentes au Parlement sont les 91 qui sont requises par la loi. Ce mépris effronté des principes fondamentaux de la démocratie est déplorable 38 ans après l'indépendance (WiPSU 2018).¹⁴

Là encore, sur les 17 % de femmes qui se présenteront aux élections locales de 2018, l'Union Nationale Africaine du Zimbabwe (ZANU-PF) au pouvoir et l'Alliance MDC ont chacune contribué à hauteur de 4 % (un peu plus de la moitié des femmes en lice). La People's Rainbow Coalition (PRC) a enregistré un taux de participation de 2 %, les petits partis représentant le solde (Gender Links 2018). Il est donc évident que les partis politiques n'ont généralement pas de culture du constitutionnalisme mais qu'ils défendent plutôt des valeurs et des normes patriarcales. Bien que les partis politiques soient régis par leurs propres règles et procédures internes, celles-ci ne peuvent se substituer aux dispositions constitutionnelles sur la parité des sexes et l'égalité des chances politiques. Le patriarcat reste très répandu, et il semble que les partis politiques soient délibérément réticents à reconnaître la nécessité de mesures positives en faveur de la parité des sexes. Les femmes obtiennent également des postes non menaçants au sein des partis politiques (RAU 2016). Lors des élections de 2008, le MDC, parti d'opposition, a présenté 9 femmes dans des circonscriptions rurales où il n'était pas fort, tandis que la ZANU-PF en a présenté 10 dans des zones urbaines où elle n'avait pas de soutien.¹⁵ Les partis politiques ont donc tendance à présenter les femmes dans des circonscriptions qu'elles ont peu de chances de gagner. La situation est aggravée par l'absence de législation spécifique obligeant les partis politiques à respecter les dispositions constitutionnelles relatives à la parité hommes-femmes lors de l'établissement des listes de partis, ce qui crée un fossé pour la promotion de l'égalité d'accès des femmes aux postes de direction et de décision.¹⁶ Il n'existe pas de cadre juridique qui impose des exigences ou des conditions au processus de formation des partis politiques (ZEC 2019) ; il est donc difficile de résoudre les conflits, d'appliquer le code de conduite et il y a un manque général de responsabilité de la part des acteurs politiques. Là encore, la loi sur le financement des partis politiques du Zimbabwe ne contient actuellement aucune disposition sur le financement des campagnes qui permettrait d'accroître la participation des femmes et des jeunes, par exemple, en tant que candidats, la loi ne stipule pas non plus

¹⁴ <https://www.newsday.co.zw/2018/09/female-representation-in-local-authorities-dips/>

¹⁵ <https://www.theindependent.co.zw/2008/02/28/women-surpass-30-quota/>

¹⁶ Politique de genre et d'inclusion de la ZEC 2010-2024

comment le fonctionnement interne des partis politiques doit être transparent, démocratique et sensible au genre (ZEC 2017).

Les manifestes des partis politiques sont soit muets sur le genre, soit intègrent le genre de manière symbolique. Le tableau 10 ci-dessous est un résumé d'une analyse des manifestes des partis politiques selon les liens entre les sexes. Toutefois, Gender Links (2018) a indiqué qu'aucun des partis politiques ne précisait comment cela serait réalisé, en particulier au niveau local, ou ce qui se passerait lorsque la clause actuelle au niveau national expirerait aux élections de 2023 ; les manifestes semblaient donc davantage destinés à solliciter les votes des femmes qu'à leur donner un droit de parole à la table des décisions.

Tableau 11 : Le genre dans les manifestes des partis politiques

Partie	Quota	Références spécifiques au genre dans les manifestes	Le genre intégré dans les manifestes
MDC-Alliance	L'Alliance MDC garantira une représentation à 50-50 à tous les niveaux de gouvernement. Adoption du système électoral de représentation proportionnelle ZEBRA.	Entretiens sur les droits des femmes, les droits des enfants, les droits des personnes handicapées. Il fait également allusion à un secteur très important de la budgétisation sensible au genre au sein des gouvernements nationaux et locaux.	Le manifeste aborde les questions de genre de manière transversale. Qui reconnaît les dispositions constitutionnelles en matière de genre et fait allusion à l'Agenda 2030.
ZANU PF	La ZANU-PF s'engage à assurer la mise en œuvre de la représentation 50-50 dans les principales institutions publiques et privées et à encourager les autorités locales à mettre en place des quotas de femmes dans l'attribution des espaces résidentiels, industriels et commerciaux.	La ZANU-PF s'engage à élever la dignité des femmes conformément à la section 80(1) de la Constitution Zimbabweenne qui stipule que "toute femme a une dignité pleine et égale de la personne avec les hommes, ce qui inclut l'égalité des chances dans les activités politiques, économiques et sociales.	La ZANU-PF mentionne qu'en tant que domaine de développement, elle envisage de promouvoir l'équité, l'égalité, l'équilibre entre les sexes et l'autonomisation des femmes, des jeunes, des personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables. Ils s'engagent également à maintenir et à appliquer pleinement l'État de droit, l'égalité devant la loi et l'égalité d'accès aux opportunités pour

			tous les habitants du Zimbabwe, sans distinction de race, de tribu, de sexe ou de religion. La ZANU PF souligne l'importance de l'eau et de l'assainissement
MDC-T	Aucune mention d'un quota, mais mention qu'ils doivent" Légiférer et mettre en place des politiques visant à éradiquer toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Ils s'efforcent également de garantir la parité des sexes dans les postes de décision, en particulier dans le bras exécutif du gouvernement.	Régime spécial pour la promotion de l'accèsion des femmes et des jeunes à la propriété d'un logement. En outre, ils déclarent également qu'ils renforceront l'autonomie des femmes par une répartition 50/50 dans les processus d'éducation, d'emploi et de promotion.	Mention des secteurs critiques qui sont importants pour inclure la santé, l'autonomisation des jeunes, l'eau et l'assainissement.

Extrait de Gender Links (2018 : 4)

Mais il est également impératif d'aller au-delà des partis politiques dominants dans l'analyse de genre. Les femmes ont également des ambitions politiques. Grace Mugabe, juste avant que son mari Robert Mugabe ne soit renversé par un coup d'État en novembre 2017, avait joué un rôle direct dans les affaires de la ZANU PF et avait même contribué à l'expulsion de certains des plus anciens membres du parti. Certaines femmes ont également formé et dirigé des partis politiques. L'un de ces cas est celui de Joyce Mujuru. Après avoir été expulsée de la ZANU PF, Joice Mujuru a créé son propre parti politique, le Zimbabwe People First (ZimPF), puis la People's Rainbow Coalition. Thokozani Khupe a également dirigé le MDC-T. Des femmes telles que Linda Masarira et Fadzayi Mahere ont également participé aux élections en tant que candidates indépendantes.

5.1.9 Autres rôles joués par les femmes en politique

Les femmes participent également aux élections en tant qu'électrices. La ZEC (2017) a indiqué qu'il n'y a pas d'écart important entre la participation des femmes et des hommes aux élections en tant qu'électeurs. Un audit de la RAU (2018) sur les listes électorales de 2013 a montré que 51,93 % des électeurs inscrits étaient des femmes, mais qu'il y avait un déséquilibre important en faveur des femmes rurales : environ 2 154 017 des 3 050 588 femmes en 2013 venaient des zones rurales, soit 71 % du total des femmes inscrites sur les listes électorales, et un rapport de

près de 4:1 entre les femmes rurales et urbaines. Cependant, une analyse plus approfondie a révélé qu'il y avait un sous-enregistrement des jeunes femmes de moins de 30 ans (18-19 ans, et seulement 18% de la tranche d'âge 20-24 ans) et un grand nombre de femmes âgées, 12 920 de plus de 100 ans et principalement dans les provinces rurales. Les jeunes restent en marge de la politique zimbabwéenne en raison des barrières socio-économiques et des préjugés liés au sexe et à l'âge au sein de la direction des partis politiques (ZEC 2017). Par ailleurs, le BVR publié par la Commission électorale du Zimbabwe en avril 2018 a montré que 54,3 % des électeurs inscrits étaient des femmes.

La RAU et l'IYWD (2018) ont montré qu'il y a eu une forte augmentation du nombre de jeunes femmes qui se sont inscrites pour voter. Ainsi, le nombre d'électeurs inscrits âgés de moins de 35 ans s'élevait à 2 371 753, soit 43,8 % des femmes inscrites sur les listes électorales. Toutefois, le nombre d'électrices inscrites sur les listes électorales a chuté de façon spectaculaire, passant de 45 à 99 ans. Dans le même temps, bien que les femmes aient été majoritaires, seules 11 % d'entre elles ont voté pour des candidates. Une analyse intersectionnelle montre également que les personnes handicapées sont souvent exclues des processus politiques tels que le vote. La ZEC a indiqué qu'en 2018, seules 29 803 personnes handicapées étaient inscrites sur les listes électorales. Bien que le pays ait ratifié une législation axée sur le handicap et ait adopté une législation nationale qui promeut l'égalité des chances pour les personnes handicapées, il existe de nombreux obstacles qui entravent leur participation aux processus électoraux¹⁷. En plus de leur participation en tant qu'électrices et candidates, les femmes occupent également des postes de fonctionnaires électoraux et de journalistes politiques. Cependant, en ce qui concerne les élections de juillet 2018, il a été rapporté que les femmes responsables des élections ont fait l'objet d'intimidations et de discours de haine (RAU et IYWD 2018), tandis que l'exclusion des femmes des reportages politiques a contribué à la prolifération de faux récits répressifs sur les femmes, qui à leur tour ont empêché leur accès au domaine politique.¹⁸

Comme indiqué précédemment, les institutions de gouvernance telles que le leadership traditionnel et les systèmes judiciaires traditionnels continuent d'être patriarcales. Même dans

¹⁷ Politique de genre et d'inclusion de la ZEC 2020-2024

¹⁸ Politique de genre et d'inclusion de la ZEC 2020-2024

les espaces où l'autorité traditionnelle n'est pas présente, comme les zones récemment réinstallées, le patriarcat a été transplanté et s'est reproduit, entraînant la marginalisation des femmes aux postes de décision clés (WLSA 2017). Dans la politique de l'église, les hommes sont influents en tant que prophètes et autres leaders. Les femmes sont exclues des conseils d'administration des églises, et dirigent les ministères des femmes et des enfants. Il a également été noté que les femmes peuplent également les comités de village liés à leur rôle de genre tels que les comités WASH et de protection de l'enfance. Par exemple, au niveau communautaire, les femmes sont membres ou secrétaires des comités de développement des écoles. Dans l'étude de WCoZ (2019), les femmes consultées dans les FDG à Murewa ont souligné que les femmes effectuent un travail administratif pour les chefs de village, et deviennent rarement présidentes ou administratrices financières des comités de développement des villages (VIDCO). Dans la même étude, à Kariba, il a été noté que même si les femmes font partie des comités de village, elles ne peuvent pas exprimer librement leurs opinions car la culture tongane attend toujours des femmes qu'elles soient soumises ou qu'elles se heurtent simplement à la résistance des hommes dans l'exercice de leurs fonctions.

5.2 Analyse sexospécifique de l'architecture politique et des politiques

Le Zimbabwe dispose d'un cadre juridique qui valorise l'égalité des sexes et l'équité en politique. Le pays a ratifié la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en 1991 et la Convention sur les droits politiques de la femme en 1995. Elle a également adopté la plate-forme d'action de Dakar et la déclaration de Pékin en 1995. Le Zimbabwe fait également partie de la Déclaration solennelle sur l'égalité des sexes en Afrique de 2004. En 1997, le Zimbabwe a ratifié le protocole sur le genre et le développement de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) et a ensuite ratifié le protocole de la SADC sur le genre et le développement qui a été adopté par la SADC en 2008. La ratification du protocole de la CDAA sur le genre et le développement a également signifié l'engagement de l'État en faveur de l'égalité des sexes. Le protocole stipule à l'article 12 que : Les États parties s'efforcent de faire en sorte que, d'ici 2015, au moins 50% des postes de décision dans les secteurs public et privé soient occupés par des femmes, y compris en recourant aux mesures d'action positive prévues à l'article 5. Les objectifs de développement durable (SDG) exigent également des pays qu'ils "garantissent la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership à tous les niveaux de prise de décision dans la vie politique, économique et publique", et invite les États

à "adopter et renforcer des politiques saines et une législation applicable pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation de toutes les femmes et les filles à tous les niveaux". Cependant, malgré les dispositions du protocole de l'Agenda 2030 de la SADC sur le genre pour les "mesures spéciales", l'adoption est inégale dans la région et au Zimbabwe (Gender Links 2018).

5.2.1 Constitution du Zimbabwe

La Constitution de 2013 fournit la base pour comprendre l'architecture juridique de la participation des femmes à la politique. Les piliers fondamentaux essentiels à une bonne gouvernance tenant compte de la dimension de genre et au respect des droits de l'homme et des droits des femmes en tant que droits de l'homme sont inscrits dans la Constitution (ZEC 2017). Cependant, d'une part, la démocratie constitutionnelle du Zimbabwe est fondée sur l'égalité des sexes. D'autre part, lorsqu'il s'agit de la participation des femmes aux structures de gouvernance politique, le droit coutumier et les traditions créent souvent des obstacles à l'application des dispositions constitutionnelles. Dans la constitution, la participation politique est reconnue comme un droit de l'homme. Dans le cadre de la poursuite de l'égalité des sexes dans le domaine politique en 2013, la nouvelle Constitution a adopté ce qui suit :

Tableau 12 : Sections de la Constitution relatives à la participation politique des femmes

Section	Récit	Implication
104(4)	En nommant les ministres et les vice-ministres, le président doit être guidé par des considérations d'équilibre régional et de parité hommes-femmes	Bien qu'il n'y ait pas de clarté sur ce qui constitue l'équilibre entre les sexes, cette section prévoit l'inclusion de femmes au sein du cabinet.
120 (2)(b)	L'élection des sénateurs doit se faire conformément à la loi électorale, qui doit garantir que les sénateurs visés au paragraphe (1)(a) sont élus selon un système de liste de parti à la représentation proportionnelle-- b. dans lequel les candidats masculins et féminins sont inscrits en alternance, chaque liste étant dirigée par une candidate féminine.	Cette section garantit que le Sénat atteigne une représentation des deux sexes à 50/50. Cette approche peut être utile pour atteindre la parité des sexes dans d'autres espaces tels que les commissions et les conseils d'administration des organismes parapublics.
265(1)(g)	Les conseils provinciaux et métropolitains et les autorités locales doivent, dans leurs domaines de compétence-- g. assurer la représentation juste et équitable des personnes dans leurs domaines de compétence	Il convient de clarifier les mesures à prendre pour assurer une représentation équitable.

124(1)(b)	Pour la durée des deux premières législatures après la date d'entrée en vigueur, soixante femmes supplémentaires, six de chacune des provinces dans lesquelles le Zimbabwe est divisé, sont élues selon un système de représentation proportionnelle basé sur les votes des candidats représentant les partis politiques lors d'une élection générale pour les membres des circonscriptions dans les provinces.	Dans la partie de ce rapport consacrée aux conclusions, nous présentons des données de terrain sur la manière dont les femmes à la base considèrent cette disposition et si elles souhaitent qu'elle soit renouvelée.
245 et 246	Création et composition de la Commission pour l'égalité des sexes du Zimbabwe	La commission joue un rôle essentiel en veillant à ce que les protections en matière de genre prévues par la constitution soient suivies et mises en œuvre, y compris les dispositions politiques. Il est également chargé de recommander des programmes d'action positive.
56 (2)	Les femmes et les hommes ont droit à l'égalité de traitement, y compris le droit à l'égalité des chances dans les domaines politique, économique, culturel et social.	Il s'agit essentiellement de promouvoir le droit des femmes à l'égalité des chances dans toutes les sphères de la vie.
17	L'État doit promouvoir un équilibre complet entre les sexes dans la société zimbabwéenne, et en particulier : a. l'État doit promouvoir la pleine participation des femmes dans toutes les sphères de la société zimbabwéenne sur la base de l'égalité avec les hommes ; b. l'État doit prendre toutes les mesures, y compris législatives, nécessaires pour garantir que... i. les deux sexes sont représentés à égalité dans toutes les institutions et agences gouvernementales à tous les niveaux ; et Recrutement dans la fonction publique ii. les femmes constituent au moins la moitié des membres de toutes les commissions et autres organes gouvernementaux électifs et nommés établis par ou en vertu de la présente Constitution ou de toute loi du Parlement ; c. l'État et toutes les institutions et agences gouvernementales à tous les niveaux doivent prendre des mesures pratiques pour garantir que les femmes ont accès aux ressources, y compris à la terre, sur la base de l'égalité avec les hommes	Cette section fournit un point de départ pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il respecte la Constitution. Le gouvernement Mnangagwa a encore un long chemin à parcourir pour atteindre la parité des sexes dans toutes les commissions et agences gouvernementales.
17 1(c)	L'État et toutes les institutions et agences gouvernementales à tous les niveaux doivent prendre des mesures pratiques pour garantir que les femmes ont accès aux ressources, y compris à la terre et sur la base de l'égalité avec les hommes	Comme l'ont fait remarquer les personnes interrogées dans le cadre de la recherche, les défis économiques entravent la participation des femmes. Il est important de défendre ces droits à l'égalité économique prévus dans la constitution.
16 (3)	L'État et toutes les institutions et agences gouvernementales à tous les niveaux doivent	De même, la disposition constitutionnelle sur la culture, les

	prendre des mesures pour garantir le respect de la dignité des institutions culturelles traditionnelles.	institutions et le leadership traditionnels (article 16) limite l'autonomisation des femmes par la propriété et le contrôle de la terre.
67	1. Tout citoyen zimbabwéen a le droit : a. à des élections libres, régulières et équitables pour toute fonction publique élective établie en vertu de la présente Constitution ou de toute autre loi ; et b. à faire des choix politiques librement. 2. Sous réserve de la présente Constitution, tout citoyen zimbabwéen a le droit de former un parti ou une organisation politique de son choix, de s'y affilier et de participer à ses activités ; b. de faire campagne librement et pacifiquement pour un parti ou une cause politique ; c. de participer à une activité politique pacifique ; et d. de participer, individuellement ou collectivement, à des rassemblements ou à des groupes ou de toute autre manière, à des activités pacifiques visant à influencer, contester ou soutenir les politiques du gouvernement ou toute cause politique ou autre. 3. Sous réserve de la présente Constitution, tout citoyen zimbabwéen âgé de dix-huit ans ou plus a le droit a. de voter à toutes les élections et à tous les référendums auxquels s'applique la présente Constitution ou toute autre loi, et de le faire en secret ; et b. de se présenter aux élections pour des fonctions publiques et, s'il est élu, d'exercer ces fonctions. 4. Dans le but de promouvoir la démocratie multipartite, une loi du Parlement doit garantir le financement des partis politiques.	La déclaration des principes prévoit donc des protections pour la participation des femmes à la politique

Adopté de WCoZ (2019)

Cependant, la Constitution ne contient aucune mesure spéciale pour la représentation des femmes au sein des gouvernements locaux, qui est restée bien en dessous de 30 % (ZEC 2017), et pourtant c'est un espace où plus de femmes peuvent avoir de meilleures chances de participer. Cela s'explique par le fait qu'il y a plus de postes au niveau des collectivités locales et que les campagnes politiques sont moins coûteuses et basées principalement sur les relations communautaires par rapport aux élections parlementaires. WiLGF, une structure de l'Association des gouvernements locaux du Zimbabwe (ZiLGA), a longtemps soutenu que le fait de ne pas étendre le quota constitutionnel au niveau local est une violation de l'article 17 de la Constitution (Gender Links 2018). Le système de quotas est également exclu pour les jeunes femmes, principalement parce qu'il s'adresse aux femmes plus âgées déjà établies dans des partis politiques (Hamandishe 2018). Le simple fait qu'un quota ait été créé en dehors des 210 circonscriptions électorales témoigne de l'art de la politesse, de l'esprit de jeu et des belles

paroles des intermédiaires du pouvoir dominant dans les partis politiques.¹⁹ Maphosa et al (2015) ont fait valoir que les femmes parlementaires sont souvent ridiculisées et que cela est donc de nature symbolique. S'exprimant sur le système de quotas, la CMZ (2017) a également fait observer que nous continuons à vivre sous un État patriarcal qui considère les droits comme des concessions ou des faveurs à accorder pour obtenir une légitimité ou un soutien à un moment donné, plutôt que comme des droits qu'il est tenu d'honorer.

5.2.2 Loi électorale et Commission électorale du Zimbabwe

La loi électorale [chapitre 2:13] de 2018 définit le cadre électoral dans le pays. En vertu de l'article 155 de la nouvelle Constitution, certains principes des systèmes électoraux doivent être respectés dans la lettre et l'esprit chaque fois qu'il y a une élection ou un référendum national (Zimbabwe Election Support Network, ZESN 2013). Il est tout à fait positif pour les femmes que chaque Zimbabweén ait une diversité de droits politiques (voir le tableau 12 ci-dessous sur la loi d'amendement électoral de 2018).

Table13: Electoral Amendment Act 2018

Section	Récit	Conséquences
3b	<p>b) tout citoyen a le droit...</p> <p>(i) de participer au gouvernement directement ou par l'intermédiaire de représentants librement choisis, et a le droit, sans distinction de race, d'ethnie, de sexe, de langue, de conviction politique ou religieuse, d'éducation, d'apparence physique ou de handicap ou de condition économique ou sociale, de se présenter aux élections et de voter librement ;</p> <p>(ii) d'adhérer ou de participer aux activités d'un parti politique de son choix et d'en recruter les membres ;</p> <p>(iii) de participer à une activité politique pacifique visant à influencer la composition et la politique du gouvernement ;</p> <p>(iv) de participer, par l'intermédiaire d'organisations civiques, à des activités pacifiques visant à influencer et à contester les politiques du gouvernement ;</p>	<p>Cette disposition est à la base du plaidoyer pour un cadre électoral qui respecte et protège les droits des femmes à participer aux processus politiques.</p>

¹⁹ <https://www.theindependent.co.zw/2017/09/22/raising-women-participation-politics-issues-consider/>

5 (d1)	Outre les fonctions prévues à l'article 239 de la Constitution, la Commission est chargée de (d1) veiller à ce que la dimension de genre soit intégrée dans les processus électoraux	Ces dispositions sont louables, mais il convient d'approfondir les mécanismes nécessaires pour assurer l'intégration de la dimension de genre
11 (2) (a) (i)	(2) Les commissaires et les employés et agents de la Commission doivent a) exercer leurs fonctions de manière à (i) favoriser les conditions propices à la tenue d'élections et de référendums libres, équitables et démocratiques et le renforcement de l'égalité entre les femmes et les hommes à cet égard :	C'est une autre disposition qui met l'accent sur l'intégration de la dimension de genre dans les élections.

Adopté de WCoZ (2019)

Le Zimbabwe dispose d'un système électoral mixte avec un scrutin majoritaire à un tour (First Past the Post - FPTP)²⁰ et une disposition constitutionnelle (article 124) prévoyant 30 % supplémentaires de sièges réservés aux femmes (répartis sur la base de la représentation proportionnelle, c'est-à-dire en fonction du pourcentage de voix obtenues par chaque parti) qui expirera en 2023 (Gender Links 2018). Au niveau local, le niveau de gouvernance le plus proche de la majorité des femmes, les élections se déroulent uniquement selon un système de scrutin majoritaire à un tour. L'article 124 de la Constitution (créant un système mixte au niveau national) ne s'applique pas au niveau local. Toutefois, malgré le tableau ci-dessus, il existe également un certain nombre d'aspects problématiques. Par exemple, l'âge minimum requis de 40 ans exclut les jeunes femmes de la candidature à la présidence et au Sénat. Au sein du gouvernement local, l'exigence de nomination selon laquelle le candidat ne doit pas avoir de

²⁰ Les citoyens votent non seulement pour le parti, mais aussi pour le candidat qui représente le parti dans une circonscription géographiquement définie

dettes envers le Conseil est problématique pour un certain nombre de femmes qui doivent de l'argent en raison d'une multitude de facteurs.²¹

En dehors de la loi électorale, la Commission Electorale du Zimbabwe (ZEC) a été constituée par l'amendement constitutionnel 19 (loi 1 de 2009) et son rôle et son mandat sont précisés dans les articles 238 et 239 de la Constitution (2013). Avant cela, une nouvelle structure de gestion des élections (en fonction jusqu'en 2004) avait été mise en place après l'indépendance, composée de la Commission de délimitation, responsable de la délimitation des circonscriptions électorales, et de la Commission de Surveillance Electorale (ESC).²² Le greffier général des élections a géré les élections, avec l'aide de la direction des élections. En 2004, la ZEC a ensuite été créée en tant qu'organe indépendant, conformément aux principes et lignes directrices de la SADC régissant les élections démocratiques. Le président est nommé par le président après consultation de la Commission du service judiciaire et de la Commission parlementaire du règlement intérieur. Actuellement, la Commission compte cinq femmes et quatre hommes. Toutefois, la Commission a fait l'objet de plusieurs critiques. La ZEC a admis en 2017 que les citoyens considéraient la Commission comme partisane et non indépendante dans son fonctionnement. Elle était perçue comme étant alignée sur la ZANU PF, employant des membres de l'armée et utilisant des membres de partis politiques comme officiers/observateurs électoraux.

Sur une note positive, la loi électorale du Zimbabwe (chapitre 2:13, section 5 d (1)), exige de la Commission électorale du Zimbabwe (ZEC) qu'elle intègre le genre dans les processus électoraux. À cet égard, la ZEC a formé des personnes focales pour le genre (GFP), a entrepris des formations de renforcement des capacités sur le genre pour le personnel de la ZEC et a facilité les dialogues avec les organisations de personnes handicapées (DPO). La Commission a également entrepris des recherches sur le genre, telles que l'étude de base sur l'équité entre les sexes dans le processus électoral au Zimbabwe (2017) et le rapport d'enquête sur le genre après les élections (2019). La ZEC dispose d'une politique de genre et d'inclusion (2020-2024). La politique de la ZEC en matière de genre et d'inclusion (ZGIP) vise à garantir que les besoins des femmes, des hommes, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées (PWD)

²¹ Loi de 2018 portant modification de la loi électorale (n° 6 de 2018) 119 (2) (h)

²² <https://www.zec.org.zw/pages/history>

et d'autres groupes sont pleinement pris en compte dans l'exercice des fonctions de la Commission. Par exemple, lors des processus de vote en 2018, les femmes enceintes et les mères allaitantes, les personnes âgées et les personnes handicapées ont bénéficié d'un traitement préférentiel et, le cas échéant, d'une assistance pour voter.

5.2.3 Institutions nationales de promotion de l'égalité des sexes

L'un des résultats positifs de la politique marxiste-léniniste au Zimbabwe a été la création d'un ministère du développement communautaire et des affaires féminines en 1981 pour s'occuper des questions relatives aux femmes. Toutefois, en termes plus généraux, même avec le soutien de diverses organisations telles que le Bureau des Femmes du Zimbabwe, le ministère n'a jamais été particulièrement puissant au sein du gouvernement, mais a fourni une plate-forme précieuse pour la construction d'une conscience de genre et l'exploration des questions féministes (Esoff 2013). Le ministère ne s'est pas particulièrement concentré sur une critique nuancée du patriarcat et de la participation des femmes aux processus politiques. Il n'a pas articulé la politique de genre mais a plutôt soutenu la conformité au genre. De 1989 à 1993, le département du genre a été logé dans le bureau du président et du cabinet et le département des affaires féminines a été placé au sein du ministère des affaires politiques. Avec la création du ministère des affaires nationales, de la création d'emplois et des coopératives, le département du genre était toujours dirigé par le ministre d'État au sein du bureau du président. De nouveau, en 2000, le ministère de la jeunesse, du genre et de l'emploi a été créé, mais il a ensuite été rebaptisé ministère de la jeunesse et de la création d'emplois. En 2005, le ministère a été rebaptisé ministère des affaires féminines, du développement communautaire, des petites et moyennes entreprises. Une fois de plus, le ministère a été rebaptisé (ministère des affaires féminines, du genre et du développement communautaire), supprimant le développement des petites et moyennes entreprises lorsqu'Olivia Muchena a repris le ministère. Actuellement, le ministère s'appelle le ministère des affaires féminines, du développement communautaire, des petites et moyennes entreprises, le composant "genre" a été supprimée, non sans conséquences.

Dans une étude réalisée par WCoZ en 2019, les femmes participantes n'étaient pas satisfaites du rôle du ministère de la manière suivante :

- En plus d'une faible présence dans les communautés, la présence des coordinateurs de genre était considérée comme étant juste à des fins décoratives.

- La présence de coordinateurs de genre masculins était considérée comme un revers pour faire avancer les questions des femmes sur divers sujets. L'idée était que les hommes ne peuvent pas parler au nom des femmes.
- Les femmes ont parlé d'élitisme et ont fait valoir que le ministère était politiquement affilié et captif.
- Le ministère est centré sur les villes, et son objectif était également centré sur les femmes.
- Le ministère a été frappé d'incapacité et a été affecté négativement par les changements de direction.

D'autres affirment cependant que le ministère est présent au niveau local, mais que cela ne s'est pas traduit par des changements significatifs pour les femmes, notamment en termes de participation politique (RAU 2016). Actuellement, le ministère n'a pas de mandat pour s'occuper des questions relatives aux femmes et à l'égalité des sexes. Sa mission est désormais de créer et de maintenir un environnement favorable à la promotion de micro, petites et moyennes entreprises et coopératives dynamiques. Ses fonctions générales ne concernent en aucun cas la promotion de l'autonomisation des femmes et de leur participation politique.

La Commission zimbabwéenne pour l'égalité des sexes est également un élément important du cadre de gouvernance. Elle a été créée en vertu de la section 246 de la Constitution et mise en place par la loi sur la Commission du genre [chapitre 10:31], avec pour mandat général de promouvoir et de garantir l'égalité des sexes, comme le prévoit la Constitution nationale. Entre autres, la Commission a soulevé des préoccupations concernant la violence politique. En mars 2018, elle a constaté que des actes odieux de violence politique visant à intimider la contestation démocratique des idées et à faire taire les voix des femmes en politique avaient été commis, ce qui a exacerbé la disparité entre les hommes et les femmes en politique et aux postes de décision.²³ Lors des élections de 2018 :

La Commission zimbabwéenne pour l'égalité des sexes a mis en place un Observatoire du genre, qui était un mécanisme de collecte de preuves et de documentation des expériences des femmes tout au long du cycle électoral. Il s'agissait également d'un mécanisme de protection et de réponse à la violence électorale contre les femmes avant, pendant et après les élections. Il

²³ <http://kubatana.net/2018/03/28/condemnation-forms-politically-motivated-gender-based-violence/>

était composé d'autres commissions indépendantes (Commission des droits de l'homme du Zimbabwe, Commission nationale pour la paix et la réconciliation et Commission électorale du Zimbabwe), de ministères, d'acteurs du secteur de la sécurité, d'organisations de la société civile, d'organisations de femmes et du monde universitaire.²⁴

Cependant, l'étude détaillée de la WCoZ (2019) a révélé que la Commission est inapte et qu'elle se débattait pour remplir son mandat. Montrant que cette Commission n'était pas prise au sérieux, elle a reçu un maigre budget d'environ 100 000 dollars (RAU 2016). Elle n'est pas non plus décentralisée, ce qui fait qu'elle dépend d'autres départements gouvernementaux et d'organisations de la société civile, ce qui la rend vulnérable aux manipulations et fait dérailler son mandat en matière de genre. La Commission du genre n'est pas indépendante, car elle doit rendre compte au ministre des affaires féminines (ibid). Matyzak (2015) a souligné que la Commission du genre pourrait être une agence importante pour la mise en œuvre du changement, mais il est évident que le gouvernement, comme pour les autres commissions indépendantes, a été réticent à doter la Commission du genre d'une législation véritablement habilitante. En fait, la loi sur la Commission du genre laisse la Commission plus dans la position d'un sous-département du ministère des affaires féminines que d'une commission véritablement indépendante. Elle a donc fait très peu pour promouvoir la participation des femmes à la politique. La Commission ne s'est pas attaquée aux divers obstacles structurels qui entravent les ambitions politiques des femmes et qui sont décrits plus loin dans le présent rapport.

5.2.4 Le caucus parlementaire féminin

Une autre institution importante hébergée au Parlement est le Women's Caucus. Le Zimbabwe Women's Parliamentary Caucus (ZWPC) a été lancé en octobre 2001 en réponse à l'initiative du Forum parlementaire de la SADC. L'objectif de la création d'un Caucus des femmes parlementaires était de permettre aux femmes parlementaires de s'élever au-dessus de la politique des partis et d'aborder des questions d'intérêt commun en tant que femmes. Le comité a été impliqué dans de nombreuses activités visant à promouvoir l'égalité des sexes et la participation des femmes.

²⁴ Notes personnelles tirées d'un entretien avec la Zimbabwe Gender Commission en 2018

Tableau 14 : Rôles et réalisations du Women's Caucus

Domaines d'intervention	Réalizations
Législatif	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de la dimension de genre dans la législation - ZWPC a passé en revue la législation et les politiques existantes qui ne tiennent pas compte de la dimension de genre • Lobbying pour la Constitution du Zimbabwe Amendement n° 17 Projet de loi - adopté en septembre 2005, j'ai eu des conséquences importantes sur le statut des femmes • Lobbying contre la section 23 de la constitution de Lancaster House - dans le cadre de la déclaration des droits, le gouvernement devait donc traiter les hommes et les femmes sur un pied d'égalité en ce qui concerne l'attribution des terres (50/50) - Réforme foncière
Augmentation du nombre de femmes aux postes de décision	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif principal du ZWPC en 2005 était d'atteindre une représentation de 30% de femmes au Parlement et de mettre en place un quota de femmes - les partis politiques ont fait pression • La représentation est passée de 10,6 % à 17 % à l'Assemblée • Les élections sénatoriales de novembre 2005 ont permis une représentation féminine de 36%. • La représentation du 7e Parlement est de 18,2 % et celle du 8e Parlement de 34 %.
Processus d'élaboration de la Constitution 2009 - 2013	<ul style="list-style-type: none"> • Participation active des femmes • Le ZWPC a sensibilisé toutes les femmes du Zimbabwe sur ce que les femmes devraient défendre dans la nouvelle constitution • Création d'un groupe de pression pendant la COPAC, connu sous le nom de G20, qui a également surveillé tous les processus • Le ZWPC a fait pression sur toutes les femmes à la veille de la 2e conférence de toutes les parties prenantes pour qu'elles parlent d'une seule voix sur les questions touchant les femmes • Une nouvelle constitution nationale sensible au genre
Renforcement des capacités	<ul style="list-style-type: none"> • Leadership • Budgétisation sensible au genre • Analyse juridique • Autonomisation économique et politique

Source: Parlement du Zimbabwe (2013): <https://www.parlzim.gov.zw/about-parliament/womens-caucus>

En mars 2018, en partenariat avec des groupes de femmes de la société civile, elles ont lancé le Manifeste des femmes, qui comporte cinq domaines prioritaires : les femmes et le développement économique, les femmes et les services sociaux, les transports et les infrastructures, l'accès à la justice et l'égalité du droit et la représentation des femmes dans la gouvernance. Des femmes de tous horizons ont convergé pour partager leurs problèmes et leurs préoccupations. En 2020, il était clair que la plupart des aspects exposés dans le manifeste étaient encore une chimère, en particulier la représentation des femmes dans la gouvernance.

L'adhésion des gouvernements et la volonté politique de mettre en œuvre les programmes suggérés par la société civile font toujours défaut.

5.2.5 Les femmes et les organisations de femmes

Les militantes et les organisations féminines souscrivent également à l'agenda visant à renforcer le pouvoir des femmes dans toutes les structures décisionnelles des différents niveaux de la société. Diverses organisations se concentrent sur la question du genre, leur intérêt allant du plaidoyer à la protection des droits des femmes et à la promotion de l'égalité, de l'autonomisation et de l'inclusion politique des femmes. L'activisme politique des femmes après la guerre a commencé à prendre forme dans les années 1980 avec l'organisation des femmes en opposition à l'État zimbabwéen. L'activisme politique est apparu, par exemple, en réponse aux opérations de nettoyage et aux tentatives répétées d'abrogation de la loi sur l'âge légal de la majorité, ainsi qu'aux protestations contre le déshabillage des femmes "mal habillées". Cela a conduit à la création de solides groupes de femmes tels que le Groupe d'action des femmes, les Femmes et le droit en Afrique australe, le Centre et le réseau de ressources des femmes du Zimbabwe, le Projet Musasa et l'Association des femmes juristes du Zimbabwe dans les années 1980 et au début des années 1990. Le mouvement des femmes a été exceptionnellement fort après le passage à l'indépendance dans les années 1990, en grande partie grâce à l'euphorie qui a suivi l'indépendance, combinée à une vision forte de l'avenir, une idée claire des questions qui devaient être traitées en priorité ; des femmes de tous les secteurs de la communauté et de la division politique se réunissant sur les questions (RAU 2016). Les militantes politiques ont invoqué les instruments internationaux et ont canalisé leur énergie pour revendiquer et protéger les droits des femmes en ce qui concerne la pleine participation politique et économique. Pendant la même période, les mouvements féministes transnationaux et le travail des Nations unies ont influencé plusieurs organisations de femmes dans le pays pour soutenir la participation politique et économique des femmes. À cet égard, plusieurs femmes dirigeantes se sont engagées dans des perspectives politiques radicales, par exemple lors de la conférence des Nations Unies sur les femmes de 1985 à Nairobi, de la Conférence du Caire sur la Population de 1994 et de la conférence de Pékin de 1995.

Cependant, alors que le Zimbabwe plongeait dans des bouleversements socio-économiques et politiques dans la dernière partie des années 1990, les conditions de la participation politique des femmes devenaient de plus en plus difficiles. À cette époque, l'hostilité ouverte de l'État

signifiait que les militantes étaient la cible de violences parrainées par l'État. La fin des années 1990 est donc devenue une période cruciale pour l'organisation et l'activisme des militantes politiques féminines, en même temps qu'elle a été marquée par la montée du parti d'opposition, le Mouvement pour le changement démocratique. L'une des principales revendications de cette période était également l'adoption d'une nouvelle constitution. Cependant, les espaces pour la poursuite d'une nouvelle Constitution étaient dominés par les hommes. La formation de la Coalition des femmes en 1999 a constitué une contre-réponse, qui a ensuite abouti à la rédaction de la Charte des femmes du Zimbabwe (une série de demandes visant à garantir la pleine citoyenneté et la participation). La Coalition a réussi à faire campagne pour un vote négatif qui a contribué au rejet du projet de Constitution en février 2000. La Charte des femmes du Zimbabwe proclame avec audace que "les femmes doivent avoir le droit de participer pleinement à tous les niveaux de la vie politique, civique et communautaire. Les femmes doivent être sensibilisées à ces droits. Le gouvernement et tous les partis politiques doivent veiller à ce que les femmes participent à égalité et soient représentées à égalité dans tous les organes décisionnels nationaux et locaux. Ils doivent disposer d'un système permettant aux femmes d'occuper le même nombre de postes que les hommes". De plus en plus, cette position d'opposition a rendu furieux un État dont la crédibilité était remise en question (Esoff 2012).

Dans l'ensemble, l'activisme politique des femmes est devenu encore plus modéré et précaire, si l'on considère les élections violentes qui se sont déroulées de 2000 à 2008. La RAU (2016) a souligné que l'influence de la voix des femmes est devenue moins visible après le référendum de 2000, car le mouvement des femmes a changé de direction et de ton à mesure que l'intimidation, la violence et les représailles de l'État augmentaient. Des militantes telles que Bev Clark, Amanda Atwood, Janah Ncube, Nokuthula Moyo, Catherine Makoni, Tsitsi Matekaire, Thoko Matshe, Maggie Makanza, Petina Gappah, Gugulethu Moyo, Everjoice Win, Beatrice Mtetwa, Priscilla Misihairambwi, Grace Kwinjeh ont dû faire face, d'une manière ou d'une autre, au ridicule, à la violence physique de l'appareil d'État, à la honte du corps et aux railleries sur leur vie privée (Magaisa 2008). WCoZ (2017) a également noté qu'outre l'intimidation et la brutalité de l'État, le mouvement des femmes est fragmenté, principalement en raison de la polarisation politique qui caractérise la société zimbabwéenne.

Néanmoins, dans le contexte de l'autoritarisme et de la répression de l'État, d'une part, et du constitutionnalisme limité, d'autre part, les organisations de femmes et de genre ont continué à

offrir des espaces de participation citoyenne. Par exemple, le WLSA a continué à s'engager dans des recherches-actions basées sur les voix et les histoires des femmes afin de renforcer la participation des femmes au leadership et à la politique. En travaillant avec des femmes dans diverses régions du pays, l'organisation a produit des connaissances sur l'état de la participation des femmes et les contraintes qui pèsent sur elle, qui sont devenues la base de leurs interventions (WLSA 2009), d'autres organisations et de l'État. Le discours sur la participation des femmes, la mobilisation des femmes et le soutien aux femmes pour qu'elles participent à la politique est également resté important pour l'Unité de soutien aux femmes en politique (WiPSU), le Women's Trust, l'Association des femmes juristes du Zimbabwe (ZWLA), le Groupe d'action des femmes (WAG), la Coalition des femmes du Zimbabwe (WCoZ). Le WiPSU a facilité la création du Women's Parliamentary Caucus en 2001. Les ONGI telles que UNWomen ont également joué un rôle essentiel. Par exemple, le Forum national sur le genre/Groupe thématique sur le genre est coordonné par l'ONU Femmes au Zimbabwe. Il réunit des acteurs de l'équipe de pays des Nations unies (UNCT) au Zimbabwe, des organisations non gouvernementales (ONG) de femmes et le gouvernement du Zimbabwe (représenté par le MWAGCD), afin d'élaborer une stratégie de mise en œuvre de divers domaines de préoccupation essentiels pour l'égalité et l'équité entre les sexes (Tandira 2019). Il faut également noter l'émergence d'organisations de jeunes femmes pour soutenir la participation politique des jeunes femmes, telles que le Youth Empowerment and Transformation Trust (YETT) et l'Institute for Young Women Development (IYWD). Les plates-formes universitaires de jeunes femmes s'intéressent également à la voix politique des jeunes. Il convient également de noter l'émergence d'un mouvement masculin pour défendre les droits des femmes, principalement grâce au travail d'organisations telles que Padare.

Il a été noté que la clé des progrès réalisés au nom des intérêts et des besoins des femmes au Zimbabwe depuis la première décennie après l'indépendance jusqu'à l'adoption récente de la nouvelle constitution est venue des réseaux et des alliances (voir Esoff 2013). Dans le même temps, les mouvements de défense des droits des femmes ont été pleins de divisions et de contestations. Des fissures idéologiques et une fragmentation sont apparues autour de certains aspects, dues également à la polarisation politique qui en a résulté et qui a caractérisé la politique et la société zimbabwéenne. Ils n'ont pas inclus les femmes de tous les espaces et lieux, étant donné que les femmes ont des identités différenciées. Les tensions générationnelles et intergénérationnelles sont également évidentes. Eerdewijk et Mugdza (2015) ont noté que la

deuxième génération de mouvements féministes s'est dépolitisée, trop professionnalisée, et qu'elle privilégie donc le discours sur l'égalité des sexes au détriment de la politique réelle des droits des femmes. C'est cette génération qui a cherché à équilibrer les principes féministes radicaux de la majorité de la première génération et la nécessité d'atteindre l'égalité des sexes et donc l'équilibre dans la société (ibid). L'émergence des mouvements de jeunes femmes de la troisième génération, leur localisation à l'intersection de la politique géréocratique, du patriarcat et de la marginalisation économique signifie également qu'elles ne sont pas en mesure d'identifier facilement les mouvements féminins établis de longue date et de leur faire concurrence. Cependant, ils cherchent à repolitiser l'agenda féministe, en s'attaquant à la fois aux questions politiques évidentes des droits des femmes dans la sphère publique, mais aussi aux défis que les jeunes femmes doivent relever tant au niveau personnel que public pour faire valoir leurs droits.

5.2.6 Politiques nationales en matière de genre

Au début du siècle, le gouvernement semblait progressiste en mettant en place des politiques nationales de genre (2004, 2013, 2017). Avant cela, il n'y avait pas d'orientation en matière de politique de genre. En 2004, une politique nationale du genre a été promulguée : Intégrer les questions de genre dans tous les secteurs afin d'éliminer toutes les pratiques économiques, sociales et culturelles négatives qui entravent l'égalité et l'équité des sexes ; Renforcer les liens entre le gouvernement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé dans l'intégration du genre dans les secteurs respectifs ; Développer, maintenir et fournir des informations sensibles au genre et des données désagrégées par sexe à utiliser dans la planification et la mise en œuvre de projets à tous les niveaux et dans tous les secteurs ; Promouvoir l'accès, le contrôle et la propriété des ressources de manière égale et équitable afin de lutter contre les inégalités entre les sexes ; Promouvoir l'égalité de promotion des femmes et des hommes dans tous les secteurs ; Créer l'égalité des chances pour les femmes et les hommes dans la prise de décision dans tous les domaines et à tous les niveaux ; Promouvoir la projection des efforts et des contributions des femmes et des hommes dans le développement national ; Établir le cadre institutionnel pour assurer la mise en œuvre de la politique de genre ainsi que le suivi et l'évaluation de son impact ; et Renforcer la capacité institutionnelle et juridique pour traiter la violence de genre, l'héritage et les droits de propriété foncière. La politique de genre de 2004 a mis en place des points focaux pour le genre dans tous les ministères et organismes parapublics. En 2013, une politique nationale du genre (2013-2017),

pilotée par le ministère des affaires féminines, a été promulguée. Cette deuxième politique visait à remédier aux insuffisances de celle de 2004 et aux nouveaux problèmes qui se posaient dans un contexte politique, économique et social en pleine évolution aux niveaux local, régional et mondial. En 2016, la politique nationale en matière de genre a été révisée pour inclure les questions convenues dans le programme d'action de Pékin en 1995, telles que le genre, les droits constitutionnels et juridiques, le genre et l'autonomisation économique et le genre, la politique et la prise de décision.

5.3 Les défis auxquels sont confrontées les femmes en politique

Les facteurs décrits dans cette section sont abordés de manière thématique. Ils sont toutefois liés entre eux et les femmes se trouvent souvent à l'intersection de ces multiples facteurs à un moment donné. Cela rend complexe toute analyse sur le manque persistant de participation des femmes à la vie politique. Tout programme qui cherche à promouvoir la participation des femmes doit reconnaître cette complexité et innover de manière à améliorer la prise en compte de multiples questions en même temps. Il ne suffit pas de se concentrer sur les facteurs pris individuellement, étant donné qu'ils sont tous liés entre eux et qu'ils nécessitent des approches multidimensionnelles et imaginatives, comme indiqué dans la section "Recommandations" du présent document.

5.3.1 Normes culturelles et chauvinisme sociétal

Le patriarcat en tant que système culturel explique en grande partie les défis permanents auxquels sont confrontées les femmes qui veulent participer à la vie politique. Le patriarcat est en fin de compte un système de pouvoir sexospécifique : un réseau de relations sociales, politiques et économiques par lequel les hommes dominent et contrôlent le travail, la reproduction et la sexualité des femmes, et définissent le statut, les privilèges et les droits des femmes dans une société (Chakona 2012). Le terme "patriarcat", compris traditionnellement comme "le père" ou "le chef de clan", reflète la position dominante des hommes dans la société et les inégalités sociales qui existent entre les hommes et les femmes. Les normes culturelles fondées sur les traditions et la religion relèguent les femmes à la sphère privée. Les rôles des femmes sont considérés comme un soutien à leurs maris en leur offrant des rôles reproductifs et sociaux productifs (Powley 2007). WCoZ (2019) affirme que les expériences de contrôle patriarcal des femmes continuent d'être médiatisées par le statut marital. Le mariage est

couramment utilisé pour définir une femme digne de ce nom dans de nombreuses sociétés. Chiweshe (2016) souligne comment le patriarcat utilise la pratique du paiement de lobola pour placer les femmes mariées dans des positions soumises ou subordonnées et limiter leur mobilité dans les sphères politiques et économiques. Dans cette recherche, les participants masculins qui ont été interrogés pensaient en grande majorité qu'en raison de la polarisation de la politique au Zimbabwe et de la stigmatisation, les hommes ne seraient pas à l'aise avec la participation de leurs épouses à la politique. Vous trouverez ci-dessous certains des récits :

Personnellement, je ne voudrais pas que ma femme fasse de la politique si je n'en fais pas non plus. Si je suis en politique, c'est très bien. Je vais vous expliquer pourquoi. Pour obtenir de bonnes plateformes de visibilité, il faut que quelqu'un travaille en coulisses et vous soutienne financièrement. Cette personne doit avoir des intérêts, des intérêts personnels. Il est difficile de trouver quelqu'un qui soit prêt à faire ce travail gratuitement. Ces "intérêts" (s'ils ne viennent pas de moi) peuvent être une source de conflit entre ma femme et moi. Toute personne qui doit avoir des intérêts avec ma femme, en particulier des intérêts qui lui permettraient d'atteindre des positions d'influence telles que la politique, ne peut venir que de moi. Si ces intérêts viennent de quelqu'un qui n'est pas moi, il est difficile d'expliquer à quoi ces intérêts pourraient éventuellement mener. Pour dire les choses simplement, la politique est un jeu risqué, très glissant. Elle a besoin d'ancres de soutien très solides. Si je ne suis pas moi-même un homme politique, je ne vois pas comment je supporterai de telles pressions. Mais quelqu'un d'autre (que moi) ne peut pas le faire si je suis le mari. Deuxièmement, la politique consiste à comploter, à manœuvrer et à se positionner soi-même. Je ne pourrais pas supporter de voir ma femme rentrer tard à la maison, recevoir des appels tard le soir, etc. parce qu'elle complot, se positionne ou manœuvre. C'est tout simplement trop risqué et inconfortable.²⁵

N'oubliez pas que lorsqu'une femme est en public, elle vous représente, vous et votre nom. Vous devez être prudent et vous assurer que votre femme est suffisamment compétente et préparée pour la politique, sinon elle vous mettra dans l'embarras.²⁶

Je ne veux pas que ma femme s'approche de la politique zimbabwéenne, car elle est pleine de manipulation et d'abus envers les femmes. Je pense que pour que les femmes réussissent en politique, surtout quand elles sont jeunes, elles doivent échanger des "faveurs" avec des hommes politiques de haut rang.²⁷

²⁵ Répondant anonyme de sexe masculin, Harare

²⁶ Expert en culture et patrimoine, Chinhoyi

²⁷ Répondant masculin anonyme, Chipinge

Comme on l'a vu plus haut, les hommes ne sont pas à l'aise avec la participation active de leur femme à la politique. Les réponses vont de ceux qui sont prêts à soutenir si la politique est différente à ceux qui interdisent carrément à leurs épouses de participer à la politique. Il est clair que la plupart des hommes interrogés ont un problème avec la participation de leur partenaire ou de leur parente à la politique. La principale raison évoquée est la nature de la politique au Zimbabwe, qui est décrite comme peu favorable aux femmes. Alors qu'il semble que les hommes se préoccupent de la sécurité et de la protection de leurs proches, ils perpétuent la stigmatisation selon laquelle les femmes sont faibles et donc incapables de se battre en politique.

5.3.2 Manque de soutien de la part de la famille et des partenaires intimes

L'étude fournit des récits différents de la part des hommes et des femmes interrogés qui font allusion au manque de systèmes de soutien pour les femmes participant à la politique. Ce manque de soutien rend difficile la réussite des femmes en politique en raison des multiples rôles qu'elles y jouent. Sans un système de soutien, les femmes ont du mal à équilibrer les exigences de la sphère publique et privée. C'est ce qu'a fait remarquer un jeune répondant :

J'ai vu que pour nous, les femmes, vous êtes obligées de faire des choix précoces sur ce que vous voulez et ce que vous voulez suivre. Nous grandissons en apprenant à chercher un bon mari et le mariage devient donc un accomplissement, c'est pourquoi nous organisons de grandes fêtes appelées mariages pour le célébrer. Pour les jeunes femmes, cela devient la chose la plus importante dans leur vie et être active en politique ne fonctionne pas bien pour quelqu'un qui cherche un mari. Les femmes en politique ont des stéréotypes négatifs, surtout les jeunes femmes. Les hommes vous considèrent comme un objet sexuel et vous harcèlent activement, tandis que le public ne voit votre succès que dans le fait que vous avez couché avec des hommes puissants.²⁸

Contrairement aux femmes, les hommes bénéficient du soutien de toute la famille, en particulier de leurs épouses, qui veillent à ce que le ménage et les autres questions soient pris en charge. Ils n'ont pas à s'inquiéter ou à se sentir coupables de laisser les enfants ou la famille pendant qu'ils passent des jours loin de chez eux. Une femme doit s'inquiéter de toutes ces

²⁸ Jeune femme, anonyme, Bulawayo

choses et souvent, la famille élargie accuse en fait les femmes d'abandonner leurs enfants et leur famille.²⁹

5.3.3 La violence politique

Walby (1980) soutient que le patriarcat utilise systématiquement la violence comme moyen de subjuguer les femmes. En politique, la violence réelle ou la menace de violence est déployée comme un moyen d'effrayer les femmes de l'arène politique. Lors d'une réunion consacrée à la "participation des femmes aux élections", Reyhana Masters, de l'Unité de recherche et de plaidoyer (RAU), a fait valoir ce point :

La violence est un obstacle majeur pour les femmes de la classe moyenne ; l'environnement politique n'est actuellement pas propice à l'entrée dans l'espace. Les femmes sont également objectivées et considérées comme des objets sexuels, leurs contributions ne sont pas considérées autrement et cela a obligé beaucoup d'entre elles à se tenir à l'écart.³⁰

Quelle que soit la source de la violence, un conjoint, une communauté ou un État, elle est préjudiciable à la participation des femmes à tous les niveaux au Zimbabwe. L'Unité de recherche et de plaidoyer (2018) a observé qu'il y a eu un cycle sans fin de victimisation des femmes lorsqu'il s'agit de voter ou d'être élues à des fonctions politiques ou au sein de partis politiques. Ce type de violence à l'égard des femmes au fil des ans comprend :

- Selon le Zimbabwe Human Rights NGO Forum (2019), en 2001, il y avait 75 femmes dont les droits ont été violés au Zimbabwe, 151 en 2002 ; 217 en 2003 ; 229 en 2004 ; 154 en 2005 259 en 2006 et 1 323 en 2007.
- Lors de l'élection de 2008, Reeler (2017:31) affirme qu'il y a eu "des cas individuels dans lesquels de graves abus contre les femmes sont décrits, mais ne fournit aucune ventilation de la répartition par sexe". Toutefois, le rapport indique que le viol collectif était très répandu au Mashonaland et au Manicaland... 16 % des victimes étaient des femmes. Un autre rapport suggère que jusqu'à 2 000 cas de viols ont été commis entre mars et juin 2008.
- Le Forum des droits de l'homme a indiqué que 21 % des victimes entre mars et juin 2008 étaient des femmes, mais n'a pas signalé de viol. Le Zimbabwe Peace Project ne donne pas d'indication claire sur le pourcentage de femmes pour la période de mars à

²⁹ Femme, anonyme, Harare

³⁰ <https://www.hivos.org/news/women-in-zimbabwe-face-barriers-to-equal-participation-in-politics/>

juin 2008, et rapporte que les viols et tentatives de viols représentent moins de 1 % du total des violations enregistrées".

La violence est un élément omniprésent des processus électoraux au Zimbabwe. C'est une violence qui a également été largement identifiée comme un élément dissuasif par les hommes et les femmes interrogés dans le cadre de la présente étude. L'encadré 1 ci-dessous présente les expériences de Thokozani Khupe afin de mettre en évidence les expériences des femmes en matière de violence. S'exprimant sur l'élection de 2018, la directrice de l'unité de soutien aux femmes en politique, Sifelani-Ngoma, a fait valoir

‘La violence à l’égard des candidates aux élections de 2018 n’était donc pas seulement physique, mais aussi structurelle. La violence structurelle peut être décrite comme l’échec des partis politiques à avoir des règles qui incluent tout le monde plus les femmes. Les autres formes de violence observées sur les candidates sont la violence physique, et même la violence’ verbale et cybernétique".³¹

La violence structurelle parle de l'institutionnalisation et de la normalisation des systèmes au sein du système électoral et des partis politiques qui agissent activement contre les femmes qui souhaitent participer. Cela inclut le travail des dirigeants des partis qui permettent des actions sexistes et des langages qui conduisent les femmes à fuir la politique. La cyberviolence a également été évidente lors des élections de 2018, les femmes étant victimes de cyber-attaques et d'abus. Les attaques se sont concentrées sur l'apparence des femmes, leur statut marital et d'autres stigmates liés à leur féminité. Pour mieux comprendre cela, il suffit de visiter la page Facebook de Linda Masarira qui est un microcosme du type de cyber-abus auxquels les femmes en politique sont confrontées au Zimbabwe.

Encadré 1 : Le cas de Thokozani Khupe et du MDC

Le visage hideux de la violence politique a commencé à se manifester sur Khupe lorsqu'elle a annoncé son souhait de diriger le MDC-T après la mort de Tsvangirai. Son ambition a attiré de violentes attaques et des menaces de mort ont été proférées à son encontre. La violence s'est aggravée lors des funérailles de Tsvangirai dans sa maison de campagne à Buhera. L'assistant personnel de Khupe, le témoin Dube, a déclaré qu'elle aurait pu être tuée simplement à cause de son ambition. "Les funérailles de Tsvangirai se sont avérées être le pire cauchemar pour Khupe, car des jeunes turbulents affiliés à la faction Chamisa ont

³¹ <https://www.newsday.co.zw/2018/06/women-bear-brunt-of-political-violence/>

menacé de la brûler, elle et son véhicule. Le plus grand contexte de leur fureur était son souhait d'être sur le trône de feu Tsvangirai. C'était clairement de la misogynie (haine des femmes) et les gens ont même scandé que le MDC-T ne peut pas être dirigé par une femme", a déclaré M. Dube. Pendant la majeure partie des funérailles, elle a été enfermée dans une hutte alors que les jeunes gens menaçaient de brûler la hutte et criaient qu'elle était une "dissidente". Elle a réussi à s'échapper après l'intervention de diplomates et de fonctionnaires de la Croix-Rouge internationale qui l'ont secourue. Ils ont menacé de brûler son véhicule, et elle a dû retourner à Bulawayo avant même que le corps de Tsvangirai ne soit descendu", a-t-il déclaré.

Source: <https://www.newsday.co.zw/2018/06/women-bear-brunt-of-political-violence/>

La violence conduit également les jeunes femmes à fuir la politique. YETT (2017) a noté que la violence ouverte et cachée, y compris les menaces de privation économique, est également un facteur clé qui restreint la participation des jeunes et 76,6 % des jeunes de son étude pensent que la violence joue un rôle clé dans leur participation aux élections. La lutte contre la violence exige une volonté politique de la part du gouvernement, par l'intermédiaire de la police, du ministère public national et du pouvoir judiciaire, qui travaillent avec les partis politiques pour éduquer, arrêter, poursuivre et dissuader les actes de violence politique. Le défi consiste à faire en sorte que l'État lui-même soit accusé de perpétrer des actes de violence sexiste sur les militants politiques. Un exemple en est le cas en mai 2020 où trois militantes de l'Alliance du MDC (Joana Mamombe, Netsai Marova et Cecilia Chimhiri) auraient été arrêtées après une manifestation à Harare mais auraient ensuite été emmenées dans la brousse par des hommes armés, mises dans une fosse, sévèrement battues, forcées à manger des excréments humains, agressées sexuellement et violées.³² Cette violence délibérée et intentionnelle, qui vise le corps des femmes dans un horrible traumatisme sexuel, effraie à bien des égards les femmes et les éloigne de la politique. Dans une lettre ouverte au président, l'avocate des droits de l'homme, Beatrice Mtetwa, conclut :

...la nature sexospécifique de ces violations où il est clair que ces femmes ont été ciblées pour ces violations parce qu'elles ont choisi de participer à la politique du pays. Les attaques dont elles font l'objet visent donc clairement à dissuader les jeunes femmes de s'engager dans la politique en dehors du parti au pouvoir.³³

5.3.4 Le concept de "hure" comme arme politique contre les femmes

Le terme "hure" a été progressivement utilisé pour la surveillance des femmes et leur exclusion des espaces publics (Chiweshe 2015). Hure, traduit librement, signifie pute ou femme aux

³² <https://www.bigsr.co.uk/single-post/2020/05/16/BSR-Concerning-abduction-and-torture-in-Zimbabwe>

³³ <https://bulawayo24.com/index-id-opinion-sc-columnist-byo-185626.html>

mœurs légères. WCoZ (2019:14) montre que "...les femmes [sont] appelées hure si elles sont devenues politiciennes ou aspiraient à le devenir...il a été observé que les femmes auraient pénétré les espaces masculins, défiant ainsi le patriarcat. Il s'agit de la perception masculine de la mobilité ascendante des femmes qui est à l'origine de la violence". Une étudiante a souligné ce qui suit :

Chaque fois qu'une femme fait preuve d'ambition et s'affirme dans ce qu'elle veut réaliser, le patriarcat a un terme pour vous. Les femmes qui souhaitent participer et défier les hommes dans la sphère publique sont soudain étiquetées comme des hures. C'est comme une bombe nucléaire pour les femmes qui sont élevées dans une société qui moralisent chacune de leurs actions. Personne ne veut être une hure, une femme aux mœurs légères, mais la participation à la politique s'accompagne de cette moralisation implicite. Une fois que vous vous engagez sur une voie politique, l'étiquette peut rester et cela peut avoir de graves répercussions sociales, surtout si vous êtes mariée ou si vous souhaitez vous marier.³⁴

Ce terme a été utilisé par la ZANU PF et les partis d'opposition pour discipliner les femmes politiques qui sont perçues comme remettant en cause le statu quo. Ce système d'humiliation des salopes a rencontré une certaine résistance, des femmes comme Misihairambwi-Mushonga portant un T-shirt imprimé du mot "hure", lorsqu'elle a officiellement enregistré la candidature de Khupe à la présidence en 2018.³⁵ L'appropriation de la notion de hure, dans ce cas, a été critiquée par divers secteurs de la société. Pourtant, en termes d'activisme politique des femmes, il s'agit d'une stratégie de défi ou de rébellion contre le contrôle patriarcal établie de longue date.

5.3.5 Le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel a de multiples effets dissuasifs sur la participation des femmes à la vie politique. Premièrement, le harcèlement sexuel fait partie de la vie parlementaire pour les femmes politiques. Ngwenya (2019:3) cite Misihairambwi-Mushonga, un ancien membre du Parlement, qui a affirmé que "les femmes parlementaires étaient harcelées au Parlement par leurs collègues masculins en raison du type de langage utilisé, de la manière dont elles étaient traitées et des commentaires sexuellement suggestifs". Theresa Makone, ministre de l'opposition, a reçu un jour des commentaires de l'ancien président Robert Mugabe au Parlement. L'ancien président a déclaré : "Qui et qu'est-ce que Makone ? Est-ce une fille ou un garçon ? Le problème, c'est que la plupart des femmes sont tellement laides qu'il est difficile

³⁴ Étudiante anonyme, Harare

³⁵ <https://www.news24.com/Africa/Zimbabwe/zim-election-female-candidates-face-scathing-abuse-20180727>

de les reconnaître". En 2019, Joseph Chinotimba, un parlementaire de la ZANU PF, a traité la parlementaire de l'opposition Thabitha Khumalo de prostituée (hure)³⁶. Il existe de nombreux autres exemples qui montrent comment les femmes de la plus haute institution législative du pays sont constamment confrontées au harcèlement sexuel. Cela montre que même les femmes occupant des postes politiques et ayant un pouvoir politique supposé ne sont pas protégées contre le harcèlement sexuel. Le problème du harcèlement est que les femmes fuient la politique car elles ne sont pas protégées contre le harcèlement.

Deuxièmement, le harcèlement sexuel est lié à ce que Transparency International Zimbabwe (2019) a appelé la sextorsion. L'enquête de TIZ a montré que 57% des femmes interrogées sont sollicitées pour des faveurs sexuelles en échange d'un emploi, d'un poste, de soins médicaux, de services et de contrats. Bien que l'étude ne s'adresse pas directement aux femmes politiques, elle montre que les actes de sextorsion font également partie de la sphère politique. Il existe de nombreuses allégations de politiciens masculins puissants qui demandent des faveurs sexuelles aux femmes en échange du pouvoir politique. Une autre partie du harcèlement sexuel est la misogynie. La misogynie est une vieille stratégie qui a toujours profité au patriarcat aux dépens des femmes. Par exemple, de jeunes femmes célibataires, comme les candidates indépendantes Fadzayi Mahere et Linda Masarira, ont fait l'objet de critiques sexistes (principalement de la part des hommes) concernant leur éligibilité à la vie politique, étant donné leur manque de maris (Hamandishe 2018). D'autres ont également fait remarquer que pendant la saison électorale de 2018, la vie privée des femmes a été publiquement examinée et dévalorisée, la misogynie et le sexisme occupant le devant de la scène.

5.3.6 L'argent en politique

L'argent est une arme importante de contrôle politique au Zimbabwe et l'accès des femmes au marché et au capital est largement défavorable aux femmes. L'impact de l'argent en politique a un effet négatif sur les femmes en raison de leur exclusion historique de la sphère économique. Zungura et Nyemba (2013:205) affirment que "le futur député donne aux électeurs de la bière ou de l'argent pour des projets". [La plupart] Les femmes sont pauvres, d'où la nécessité de les soutenir financièrement, en particulier en période électorale, si l'on veut accroître la participation des femmes à la vie politique". Il ne s'agit pas ici de prétendre que toutes les

³⁶ <https://www.thezimbabwemail.com/main/mayhem-in-parliament-as-chinotimba-labels-tabitha-khumalo-prostitute/>

aspirantes politiques sont pauvres, mais plutôt de relever un problème qui touche la majorité des femmes qui participent à la politique. En s'adressant à un candidat primaire de la ZANU PF, il est apparu clairement que l'argent joue un rôle essentiel dans les élections zimbabwéennes. L'encadré 2 ci-dessous présente son histoire :

Encadré 2 : Exposé sur l'impact de l'argent dans les élections

Je participais aux primaires de la ZANU PF dans une circonscription rurale et, étant un ancien combattant, je pensais que le parti soutiendrait ma candidature. Le seul problème était que l'une de mes principales opposantes était la femme d'un chef militaire. Elle avait des voitures pour faire campagne dans la circonscription, y compris du carburant et une équipe qui se déplaçait avec elle. Par rapport à ma campagne, elle avait les moyens de s'offrir des t-shirts et d'acheter de la nourriture et des boissons pour les gens. Il est difficile de rivaliser avec cela. Elle utilisait toujours ses relations pour retirer mon nom du bulletin de vote. Mon nom a dû être inscrit lors de l'élection partielle. Le parti ne soutient pas la campagne au niveau primaire, ce qui est injuste lorsque vous êtes en concurrence avec des personnes qui ont accès à des ressources.

Le récit ci-dessus montre comment, dans ce contexte, les femmes bénéficiant d'un soutien politique et financier ont un avantage décisif sur les femmes sans ce soutien. Il montre l'importance des ressources financières dans les campagnes qui permettent à un candidat d'engager les gens par des dons. Les femmes sans ressources se retrouvent donc au niveau des élections primaires où les candidats doivent payer pour leur propre campagne.

5.3.7 Les femmes handicapées

Les femmes handicapées se trouvent à l'intersection de plusieurs systèmes oppressifs, ce qui leur rend difficile l'accès aux postes politiques. Les partis politiques n'ont pas de quota ni de cadre politique pour inclure les femmes ou les personnes handicapées dans leurs structures. Au Sénat, cependant, la représentation proportionnelle comporte un quota de deux sénateurs représentant les personnes handicapées.³⁷ Lors des élections de 2018, certaines femmes handicapées étaient désireuses de participer aux élections, mais elles se sont retirées par la suite en raison du harcèlement et de la polarisation.³⁸ Les défis auxquels sont confrontées les femmes handicapées ayant des ambitions politiques sont multiples et un organisateur communautaire pour les personnes handicapées à Epworth a fait valoir :

Les personnes handicapées ne sont pas homogènes et nous ne sommes pas non plus silencieux ou cachés. Nous parlons de questions qui nous touchent, mais la politique reste un espace

³⁷ <http://kubatana.net/2018/08/20/party-strengths-new-parliament-election-watch-41-2018/>

³⁸ <https://www.newsday.co.zw/2018/10/why-marginalise-women-in-politics/>

difficile à pénétrer. Les défis sont nombreux et c'est surtout le manque de moyens financiers pour faire réellement campagne qui est le plus important. Si vous avez des moyens financiers, les gens vous écouteront et voteront pour vous. Je crois que tous les défis auxquels nous sommes confrontés du fait de la stigmatisation et du mépris des personnes handicapées jouent également un rôle. De plus, le fait d'être une femme ajoute au désavantage aux yeux des électeurs. Le processus électoral au Zimbabwe n'est pas également axé sur les personnes handicapées ; par exemple, l'accès à l'information est difficile. Les partis politiques sont également dominés par les hommes et il sera difficile pour une femme handicapée de leur faire concurrence si elle n'a pas de financement.³⁹

La situation est aggravée par le fait que le bâtiment du parlement lui-même n'est pas adapté aux personnes handicapées.⁴⁰ Lors d'entretiens avec des jeunes handicapés à Epworth en 2018⁴¹, il est apparu clairement qu'ils sont confrontés à de multiples défis qui excluent les jeunes femmes des espaces politiques. Il s'agit notamment du manque de connaissances, de finances, de soutien et d'accès aux postes politiques.

5.3.8 Cooptation négative

Il est clair que l'inclusion des femmes dans les structures de pouvoir est surtout une tentative symbolique de présenter l'égalité. Cette cooptation des femmes conduit à une situation dans laquelle les femmes sont négativement incluses comme façade. La plupart des personnes interrogées dans le cadre de la présente étude ont indiqué que les femmes dans l'arène politique au Zimbabwe occupent largement cet espace symbolique. Une personne interrogée a fait valoir que 'À l'heure actuelle, au Zimbabwe, les femmes sont largement incluses dans l'espace politique pour des raisons symboliques. Ces femmes n'ont aucun pouvoir et sont choisies en grande partie parce qu'elles ne sont pas considérées comme une menace pour le statut quo. Dans tous les grands partis politiques, les femmes qui menacent ou remettent en question le statut quo masculin sont souvent mises à l'écart'. À tous les niveaux de la politique au Zimbabwe, il est devenu habituel d'avoir une représentante des femmes dans chaque comité. Un avocat de Harare interrogé dans le cadre de cette recherche a noté

Les femmes sont encore largement perçues comme une façade dans les institutions politiques.

Il y a toujours une femme qui a choisi de représenter toutes les femmes de manière symbolique.

³⁹ Organisateur communautaire, Epworth, Harare

⁴⁰ <https://www.zimbabwesituation.com/news/mps-slam-parlys-inadequate-arrangements/>

⁴¹ Notes personnelles 13/11/2018

Habituellement, la femme choisie n'est pas écoutée ou n'est pas efficace. Sa performance est maintenant utilisée pour juger d'autres femmes et la prophétie selon laquelle les femmes ne sont pas efficaces dans les postes politiques se réalise d'elle-même.⁴²

5.3.9 Manque de solidarité féminine

Plusieurs recherches indiquent que les femmes constituent la majorité des électeurs au Zimbabwe. Pourtant, les candidates à l'élection présidentielle de 2018 ont recueilli moins de 2 % des voix. La RAU (2018) affirme que lors de l'élection de 2018, 54 % des électeurs inscrits étaient des femmes mais que seulement 11 % des électeurs ont voté pour une candidate féminine. Les femmes ont donc principalement voté pour des candidats masculins. Cela peut s'expliquer par le fait que les grands partis avaient tous des candidats masculins et qu'il est difficile pour les partis dirigés par des femmes d'obtenir le soutien financier et politique nécessaire pour participer aux élections. Parallèlement, la mobilisation systématique des femmes (principalement des hommes) pour lutter contre d'autres femmes en politique est une stratégie visant à contrecarrer la solidarité féminine. Au-delà de cela, Everjoice Win (2004) a suggéré que l'identité d'être une femme ne suffisait pas pour que les femmes se soutiennent mutuellement. Dans le district de Tsholotsho, les femmes qui souhaitent participer aux élections se heurtent à l'attitude négative de leurs congénères.⁴³ Malgré tous les avantages que les femmes pourraient tirer de la présence de représentantes politiques, un nombre important de femmes ne soutiennent toujours pas les femmes politiques. Ainsi, toutes les candidates qui se sont présentées aux élections de juillet 2018 ont perdu les sièges de l'autorité gouvernementale locale dans le district de Tsholotsho.

5.3.10 Opposition des femmes aux femmes

La politique zimbabwéenne est remplie d'exemples de système politique patriarcal utilisant les femmes pour éliminer d'autres femmes. L'opposition entre les femmes a été un moyen non seulement d'exclure les femmes militantes ou apparemment indépendantes, mais aussi de favoriser celles qui sont soutenues par les élites du parti. Ainsi, le Zanu PF a élevé Vivian Mwashita contre Margaret Dongo en 1995 et Grace Mugabe, alors première dame, a mené la campagne contre la vice-présidente Joyce Mujuru en 2014 (voir encadré 3 ci-dessous).⁴⁴ Dans les deux cas, cela renforce l'hypothèse selon laquelle les femmes sont leurs pires ennemies et

⁴² Expert juridique, Harare

⁴³ Défenseur communautaire de l'égalité des sexes, Tsholotsho

⁴⁴ <https://africanarguments.org/2018/07/11/boys-allowed-7-faces-zimbabwe-patriarchy/>

justifie les nombreux stéréotypes à l'encontre des femmes en politique. Au sein du MDC, 'Mai [2018], le principal parti d'opposition, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), aurait supervisé des irrégularités lors d'une élection primaire qui a vu son candidat favori Joana Mamombe évincer Jessie Majome. Majome se serait fait dire qu'elle était "vieille et devrait se retirer à la campagne pour garder les ânes".⁴⁵

Encadré 3 : Grace Mugabe contre Joyce Mujuru

Au sein de la ZANU PF, Joyce Mujuru, une vétérante de la lutte de libération, première femme vice-présidente du Zimbabwe, a été accusée de diriger une faction qui tentait de renverser Mugabe. Elle a subi de multiples attaques publiques de la part de l'épouse du président de l'époque, Grace Mugabe. Les attaques des Mugabe et de leurs alliés contenaient des messages désobligeants spécifiques et des sifflets pour chiens entrecoupés de déclarations misogynes sur son corps et sa vie sexuelle.⁴⁶ Ces attaques reflètent les attaques souvent utilisées contre les femmes occupant des positions de pouvoir. Elles ont eu pour effet de renforcer les stéréotypes selon lesquels les femmes ne sont pas des dirigeantes fiables. Cela a eu pour effet que depuis lors, la ZANU PF n'a pas élu de femme aux trois postes les plus élevés du parti. En décembre 2014, les guerres de factions qui ont frappé la ZANU PF ont atteint leur paroxysme et ont conduit à l'expulsion de personnalités politiques de haut rang, dont la vice-présidente de l'époque, Joyce Mujuru (Chiweshe 2017).

Source : WCoZ (2019 :5)

5.3.11 Manque de modèles féminins et de "sisterachy" politique

En relation avec ce qui précède, un autre facteur qui explique la persistance de l'exclusion des femmes de la politique est le manque de modèles féminins pouvant servir d'inspiration et de guide aux jeunes femmes. Comme dans le cas de Majome et Mamombe ci-dessus, il se dégage une "sororité" politique dans laquelle les femmes qui sont en position de pouvoir utilisent leur pouvoir pour exclure d'autres femmes qu'elles considèrent comme des concurrentes. Balance (2019) nous met en garde contre le "syndrome de la rabat-joie" qui conduit les femmes à agir les unes contre les autres pour servir les ambitions politiques des hommes. Oyewumi (1997), par exemple, a parlé de "sisterarchy", qui désigne les hiérarchies qui existent entre les femmes. Amina Mama (1995) parle également de la féminocratie, où les femmes qui occupent des postes de direction ne remettent pas en cause les pratiques patriarcales mais créent une clique qui se concentre sur ses propres intérêts plutôt que sur ceux des femmes marginalisées. Win (2004) montre comment, en 1998, Joyce Mujuru avait déclaré qu'il n'y avait rien de tel que l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle a donc été considérée comme une fémocrate

⁴⁵ <https://africanarguments.org/2018/07/11/boys-allowed-7-faces-zimbabwe-patriarchy/>

⁴⁶ <https://www.dailynews.co.zw/articles/2014/11/19/grace-attacks-on-mujuru-hit-new-lows;>
<http://www.sundaymail.co.zw/dr-joice-mujuru-unmasked/>

désireuse de créer une "féminocratie" au Zimbabwe sans remettre en question les relations inégales entre les sexes dans la société.

5.3.12 Manque d'accès aux médias et image négative des femmes dans les médias

L'un des défis fondamentaux auxquels sont confrontées les femmes politiques au Zimbabwe est à la fois l'inégalité de la couverture médiatique et une couverture médiatique inéquitable et stéréotypée. L'étude sur les médias menée en 2009 par Gender Links sur les femmes et les hommes au Zimbabwe a révélé des disparités alarmantes dans le secteur des médias. L'étude a révélé qu'il y a six fois plus d'hommes que de femmes dans les médias zimbabwéens et que seulement 17 % des femmes travaillent dans les rédactions des médias, ce qui est bien inférieur à la moyenne régionale de 42 % (Gender Links, 2009). Un expert des médias interrogé a indiqué ce qui suit :

Les médias ont deux rôles fondamentaux lorsqu'il s'agit des femmes en politique. Premièrement, les médias offrent aux femmes une plateforme pour promouvoir leurs idées à l'électorat. Les médias donnent aux aspirants politiciens la possibilité de développer leur image de marque politique et constituent un accès important à l'électorat. À l'heure actuelle, les médias sont biaisés contre les femmes. Deuxièmement, les médias offrent une opportunité de combattre la stigmatisation qui entoure les femmes politiques. Actuellement, les médias jouent un rôle essentiel dans l'enracinement des stéréotypes négatifs sur les femmes en politique.⁴⁷

Le ZESN (2013:47) affirme que dans les médias, les voix des femmes ont été clairement reléguées au second plan derrière leurs homologues masculins dans la plupart des reportages liés aux élections, ce qui donne un reflet exact de l'environnement politique dominé par les hommes au Zimbabwe.

5.3.13 Intersection de l'âge et du sexe dans la participation politique

L'intersection de l'âge et du sexe dans la participation politique a été particulièrement importante dans cette recherche car elle a également ciblé la politique des étudiants dans les universités du Zimbabwe. Les discussions et les entretiens avec les étudiants ont montré que le genre reste au centre de la politique au niveau universitaire. Un représentant étudiant masculin a indiqué que quelques étudiantes participent à la politique étudiante en raison de la nature non

⁴⁷ Expert en médias, Harare

éthique, souvent violente et masculine de la politique. Les femmes qui participent ont la peau dure et certaines ont réussi. La politique étudiante reflète la politique nationale lorsqu'il s'agit de la participation des femmes à la politique, notamment en termes de violence comme obstacle à la participation. Un autre représentant masculin a souligné que les étudiantes qui participent à la politique sont victimes de cyberintimidation, de honte corporelle et d'attaques contre leur caractère, notamment d'accusations de relâchement sexuel. La RAU et l'IYWD (2018) ont également observé que les femmes plus âgées semblent faire peu ou rien pour encourager la participation des jeunes femmes. Le CEADZ (2018:8) a également noté que la désillusion des jeunes à l'égard des résultats des élections pourrait avoir une incidence négative sur leur foi dans les élections et les processus de décision démocratiques participatifs, tandis que certains jeunes pourraient décider de se désengager complètement des processus de participation démocratique. YETT (2017) a également noté la désillusion des jeunes face à l'échec du leadership et au manque de représentation visible des jeunes aux postes de direction, ainsi qu'aux contraintes de ressources économiques.

5.4 Voix du terrain : Expériences des femmes en politique au Zimbabwe

Cette partie du rapport s'attache à faire entendre les différentes voix des participants dans la recherche. Elle construit des récits qui cherchent à fournir une compréhension fondée de la façon dont les femmes vivent la politique dans un contexte zimbabwéen. Les récits constituent une riche tapisserie axée sur la façon dont les femmes politiques sont perçues, les raisons pour lesquelles les gens ne votent généralement pas pour les candidates et les expériences vécues des femmes politiques. Étant donné que l'étude s'est concentrée sur des voix localisées à Binga, Bulawayo, Chipinge et Harare, les récits ont tendance à être similaires sur tous les sites, le contexte est cependant différent. Ainsi, l'étude a révélé qu'à Bulawayo, les expériences des femmes ne peuvent être comprises en dehors de la marginalisation historique de la région et des problèmes non résolus du Gukurahundi⁴⁸ et, comme l'a noté une personne interrogée, "...dans une région qui a été témoin des atrocités du Gukurahundi dans l'histoire récente de notre pays et certaines de ces cicatrices feraient craindre aux femmes de notre région de participer à la politique, surtout lorsqu'elles sont menacées de violence".

48

À Binga, les principaux défis concernent la polygamie et la façon dont la culture dicte la position de la femme sous l'autorité de son mari. Un villageois s'adressant à un journaliste en 2017 résume ainsi la situation des femmes : "La responsabilité de la femme est de procréer et de satisfaire son mari sur le plan sexuel. Refuser les relations sexuelles de son mari est tabou et on peut être puni pour cela"⁴⁹. Le niveau de contrôle du patriarcat par les institutions traditionnelles sur les ambitions politiques des femmes est également évident dans les zones rurales de Chipinge. A Chipinge, tout comme à Binga, la pauvreté est aussi un facteur important qui limite l'accès des femmes à la politique. La pauvreté s'entrecroise avec le manque d'éducation, le manque de connaissances politiques et le manque d'accès aux intermédiaires du pouvoir politique, comme l'a fait remarquer un informateur clé, "pour les femmes rurales, leur rôle est de chanter et d'insister". On ne s'attend pas à ce qu'elles aient des ambitions politiques".

5.4.1 Perceptions masculines de la participation politique des femmes

Il est important de souligner la façon dont les hommes perçoivent les femmes en politique actuellement, car cela façonne les normes culturelles qui ont un impact sur la participation politique des femmes. Les perceptions masculines de la participation politique des femmes donnent un aperçu important des défis auxquels les femmes sont confrontées. En effet, dans les sociétés patriarcales, ce sont les hommes qui déterminent l'accès des femmes aux espaces publics, y compris à la politique. Les récits ci-dessous décrivent certaines des perceptions qui se dégagent du terrain. Ils décrivent des opinions variées sur les femmes et leur capacité à participer à la vie politique. Il existe une perception générale selon laquelle les femmes ne sont pas censées être des politiciennes en raison de la nature sale de la politique zimbabwéenne. Les hommes interrogés dans les groupes de discussion ont estimé que les femmes devraient se tenir à l'écart de la politique autant que possible, car cela corromprait leur "nature par ailleurs bonne". Selon eux, ce n'était pas discriminatoire mais plutôt une façon de montrer qu'ils s'investissent dans la protection des femmes contre la saleté de la politique zimbabwéenne. Cette forme de sexisme bienveillant imprègne la plupart des récits masculins sur la participation politique des femmes. Certains de ces récits sont présentés ci-dessous :

⁴⁹ <https://www.thestandard.co.zw/2017/04/23/cultural-beliefs-perpetuate-spread-hiv-binga/>

Mon opinion est que les femmes en politique appartiennent à des partis politiques spécifiques, de sorte que ce qu'elles font est vu à travers le prisme de leur parti. Il est donc difficile, d'une manière générale, de les séparer des échecs de leurs partis politiques.⁵⁰

Je pense que certains partis n'impliquent les femmes en politique que pour la forme et pour la façade, afin d'être politiquement corrects. Lorsque les hommes ont l'impression que les femmes en politique ne sont que de simples nominées, ils ont tendance à les réduire au silence en menaçant de retirer les nominations.⁵¹

L'effet Grace Mugabe après 2017 ne peut être sous-estimé. Ses actions agressives face aux ennemis politiques, notamment par le biais du ridicule public, sont devenues un moyen de rejeter les candidates. Elle est devenue la mesure pour toutes les femmes politiques et pour l'État patriarcal militariste, un exemple frappant des dangers de l'implication des femmes dans la politique. Pour d'autres personnes interrogées, Grace Mugabe est devenue un bouc émissaire pour promouvoir l'exclusion continue des femmes. Dans le même ordre d'idées, l'un des informateurs clés a fait valoir que

Je pense que c'est un reflet des problèmes majeurs auxquels nos sociétés sont confrontées que nous devons même nous demander si les femmes devraient participer activement à la politique. C'est comme se demander si les femmes doivent respirer ou manger. On pense souvent à tort que les femmes ne peuvent pas se "salir" comme les hommes et qu'elles sont des "faibles".⁵²

Les récits étaient similaires pour les hommes dans différents lieux, classes et professions. Ce qui est clair, c'est qu'il existe des stigmates spécifiques qui affectent la façon dont les hommes perçoivent les femmes en politique. Tout d'abord, les femmes en politique sont considérées comme symboliques, faibles et inaptes à la politique. Deuxièmement, la plupart des hommes sont techniquement favorables à la participation des femmes à la politique, mais craignent que la politique telle qu'elle est actuellement constituée ne convienne pas aux femmes mariées. Elle est cependant adaptée aux hommes mariés, ce qui montre l'hypocrisie et la politique de deux poids, deux mesures dont sont victimes les hommes et les femmes en politique. C'est ce qu'a bien résumé une personne interrogée qui a fait valoir ce point :

⁵⁰ Homme, Anonyme, Harare

⁵¹ Homme, Anonyme, Bulawayo

⁵² Expert en matière de genre, Harare

Notre paysage politique est violent et toxique. Les femmes en politique doivent d'abord faire face aux idées fausses selon lesquelles elles doivent fournir des faveurs sexuelles aux gardiens de la porte pour pouvoir faire de la politique. Cela limite leur participation en tant que membres de la famille, leurs maris et d'autres personnes s'opposent toujours à leur participation. Nous avons également observé de nombreuses formes de violence politique qui font parfois perdre la vie à certaines personnes et lorsque les femmes voient de tels événements, cela les effraie de participer.⁵³

Il y avait cependant un courant de sexisme sous-jacent parmi la plupart des hommes interrogés. Certains répondants étaient cependant ouvertement sexistes et accusaient les femmes d'utiliser le sexe pour faire de la politique. L'une d'entre elles, s'exprimant sur la montée de Joanna Mamombe au sein du MDC, a fait valoir ce point de vue :

Nous n'avons pas de preuves mais les rumeurs existent, mais même si vous la regardiez, elle est claire. Jesse Majome était le favori des électeurs, mais cette jeune fille [langage péjoratif] est arrivée comme un feu de paille et a "charmé" [langage péjoratif] les grandes perruques du parti.

54

L'idée que les femmes en politique sont sexuellement lâches a été utilisée pour décourager la participation des femmes à la politique. Le sentiment qui ressort des diverses discussions avec certains hommes dans le cadre de cette recherche est centré sur l'idée que les femmes sont incompetentes, émotionnelles, faibles et donc incapables d'occuper des postes de direction.

5.4.2 Absence d'inclusion des hommes dans la participation politique des femmes

Cette recherche a montré comment les hommes restent au centre des multiples obstacles auxquels les femmes en politique sont confrontées. Il est donc essentiel que tout programme visant à combattre les obstacles auxquels sont confrontées les femmes en politique inclue les hommes, en particulier au Zimbabwe. Un informateur clé à Chinhoyi a souligné que "Lorsque vous apportez de nouvelles idées dans nos communautés, vous devez passer par les hommes et non par la "cuisine" [les femmes]. Les hommes n'écoutent pas leurs femmes. Lorsque les programmes de planning familial ont commencé, ils ont fait la même erreur en n'appelant que les femmes, mais plus tard, ils ont réalisé que pour réussir, ils devaient faire appel aux hommes". Les hommes sont les gardiens des espaces politiques, et l'amélioration de la participation des femmes à la vie politique peut donc être renforcée par la mobilisation des

⁵³ Sociologue, Harare

⁵⁴ Male, anonyme, Harare

hommes (malestreaming). Il est nécessaire de combattre les attitudes négatives des hommes envers les femmes en position d'autorité ou la participation politique des femmes, en particulier dans les communautés où le paiement de la richesse de la mariée (lobola) donne aux hommes l'autorité de contrôler les activités, les mouvements et les décisions des femmes qu'ils épousent (WCoZ 2019). Les hommes sont critiques dans les domaines suivants :

...s'attaquer aux problèmes qui entravent l'engagement politique des femmes, notamment : les obstacles structurels, les pratiques discriminatoires et la violence qui empêchent les femmes d'exercer leur droit de vote ; l'inégalité d'accès à l'éducation, aux réseaux et aux ressources ; les pratiques institutionnelles et les lois discriminatoires qui empêchent les femmes d'être recrutées, de se présenter aux élections ou de se faire élire ; la discrimination institutionnelle à l'égard des femmes en poste, qui fait qu'elles ne sont pas nommées dans les comités où elles peuvent avoir de l'influence ; la violence, le sexisme et le harcèlement à l'encontre des candidates et des élues, et les stéréotypes négatifs fondés sur le sexe véhiculés par les médias. ⁵⁵

Le travail d'organisations de défense des droits des hommes, telles que Padare, est essentiel pour promouvoir l'intégration des femmes en politique. Les hommes dominent les institutions politiques et juridiques et peuvent donc travailler activement à la suppression des obstacles structurels qui excluent les femmes de la politique. Le plaidoyer pour l'implication des hommes dans la politique au Zimbabwe peut se concentrer sur les domaines suivants où les hommes assurent le leadership et peuvent surmonter les obstacles à la promotion des femmes en politique :

- Adopter une législation qui promeut les droits des femmes, en abrogeant les lois et les politiques qui sont discriminatoires à l'égard des femmes et qui limitent les opportunités.
- Nommer et promouvoir les femmes à des postes clés au sein des partis politiques
- Remettre en cause les normes et stéréotypes sociaux qui limitent la participation des femmes à la prise de décision

⁵⁵ <https://www.iknowpolitics.org/en/discuss/e-discussions/engaging-male-champions-support-women%E2%80%99s-political-participation>

- Remodeler les identités de genre en changeant la manière dont les filles sont socialisées dès leur plus jeune âge et enseigner aux enfants l'importance des femmes dans les postes de direction.

Les hommes peuvent être de puissants avocats dans leur communauté pour promouvoir le rôle des femmes dans la vie politique, en parlant de l'importance du rôle des femmes dans la vie politique, en plaidant pour que les femmes se présentent aux élections, en soutenant l'inscription des électrices ou en faisant de la publicité pour les candidates.⁵⁶

5.4.3 Perceptions des femmes sur la participation politique des femmes

L'étude a également cherché à comprendre les perceptions des femmes ordinaires sur la participation et les expériences des femmes politiques. Certains des récits de cette étude indiquent que les femmes participent à la stigmatisation d'autres femmes engagées dans la politique. Ils montrent également que les femmes du Zimbabwe ont généralement une attitude négative à l'égard des femmes politiques. La plupart des personnes interrogées ont souligné que la politique est dangereuse pour les femmes. L'une des personnes interrogées a fait valoir ce point :

La fin de la vie politique des femmes zimbabwéennes a récemment été la prison, la honte et la violence. C'est en train de devenir une norme. Demandez à Prisca Mupfumira qui a été ciblée pour avoir fait ce que d'autres hommes politiques de la ZANU PF continuent de faire à des niveaux alarmants.⁵⁷

Les femmes en politique suscitent également l'admiration, en particulier pour leur courage de rivaliser dans les eaux troubles de la politique. L'une des personnes interrogées de Bulawayo a fait valoir

J'admire les femmes qui font de la politique, surtout ici dans le Matabeleland. C'est une tâche pénible que de traiter tous les problèmes liés à la politique. Imaginez que vous deviez vous occuper du mariage et de la politique. Vous devez faire face à des gens qui

⁵⁶ <https://www.iknowpolitics.org/en/discuss/e-discussions/engaging-male-champions-support-women%E2%80%99s-political-participation>

⁵⁷ Femme anonyme, Harare

parlent dans votre dos et vous disent des choses désagréables. À bien des égards, vous devez être fort comme les hommes.⁵⁸

Comme nous l'avons souligné précédemment, il y a aussi des femmes qui critiquent la participation des femmes à la politique. Le récit ci-dessous d'une personne interrogée à Harare montre comment les femmes agissent parfois en faveur de normes patriarcales qui excluent les femmes de la politique. Elle argumente,

Je ne pense pas que ce soit une bonne idée que mon épouse/partenaire participe à la politique. Je pense qu'une fois qu'une femme prend un rôle actif dans la sphère publique, elle est obligée d'appliquer les mêmes idées à la maison où elle contestera l'autorité du mari. Les femmes mariées devraient se tenir à l'écart de la politique.⁵⁹

Certaines des personnes interrogées se sont également montrées très critiques à l'égard des femmes en politique. L'argument était que les femmes en politique sont généralement utilisées comme des pions dans les luttes de pouvoir masculines. Il a été suggéré que les femmes ont besoin que les hommes soient politiquement pertinents dans les principaux partis politiques. L'un des informateurs clés a fait valoir ce point :

Les femmes en politique sont très bavardes et [sont] souvent utilisées pour mener des batailles masculines. Regardez comment, à la ZANU PF, Chimène, Grace Mugabe, Mahofa et même Muchinguri ont été utilisées pour régler des conflits politiques entre factions contrôlées par des hommes. Qui prend ces personnes au sérieux ? Ce sont des adeptes et des outils utilisés pour des raisons d'opportunisme politique.⁶⁰

Une autre femme ordinaire s'exprimant sur ce que les femmes politiques devraient faire pour inciter d'autres femmes à voter pour elles a fait la remarque suivante :

Elles doivent s'exprimer clairement de manière à montrer qu'elles comprennent nos problèmes. "Handiti muri kuona tiri panze kuine Corona iyoyi et handingagari mumba nekuti nzara haizvizive zve lockdown izvozvo (Vous voyez que nous sommes ici (en train de vendre) malgré le verrouillage obligatoire de Corona parce que nous devons encore nous nourrir).⁶¹

⁵⁸ Femme anonyme, Bulawayo

⁵⁹ Femme anonyme, Harare

⁶⁰ Aspirante femme politique, Harare

⁶¹ Femme anonyme, Harare

Il s'ensuit qu'à l'heure actuelle, les femmes politiques ne parlent pas de questions et d'intérêts qui concernent les femmes mais plutôt leurs partis politiques. En général, les femmes ont le sentiment que les politiciens sont étrangers à leur région et ne connaissent pas leurs besoins et ne sont donc pas capables de les représenter ou de faire une différence dans leur vie. Elles n'ont pas pu faire la distinction entre les hommes et les femmes candidats, mais plutôt entre les candidats politiques en général. À la question de savoir si elles pensent que le fait d'avoir des candidates féminines ferait une différence, une personne interrogée a répondu : "Si c'est une personne de cette région qui connaît nos besoins, et non ceux qui viennent au moment des élections".⁶²

D'autres répondants ont proposé une approche plus révolutionnaire pour changer la domination masculine en politique. Ces femmes ont fait valoir la nécessité pour les femmes d'être organisées politiquement et de construire leurs propres coalitions politiques visant à promouvoir les intérêts et les problèmes des femmes. L'une d'entre elles a souligné ce point :

J'ai renoncé à soutenir les femmes dans les partis politiques, en particulier le parti au pouvoir, qui continuent à participer et à soutenir des systèmes qui ont systématiquement abusé des femmes, qu'il s'agisse de viols, de violence ou de torture. Il y a un moment où les femmes doivent dire que c'en est assez ; nous sommes la majorité ; formons nos propres partis et mettons nos représentants au pouvoir.⁶³

Il y a aussi d'autres femmes qui se sont désengagées de la politique en faisant valoir qu'elles n'ont tiré aucun bénéfice de la politique ou des élections. Ces femmes étaient désillusionnées par la politique et la considéraient comme une perte de temps car elle ne résolvait pas les problèmes de leur vie quotidienne. Une femme de Harare qui a vécu dans la campagne du Guruve a également souligné comment la peur de la violence affectait également les électrices. Elle a argumenté : Dans le Guruve, il était dangereux que les gens soupçonnent vos préférences de vote ou que vous ne vouliez pas voter. J'ai donc appris que, si vous vous démarquez et devenez trop visible, vous serez seule et exposée à la violence lorsque le vote sera terminé". La plupart des femmes sont donc réticentes à participer activement aux processus politiques par crainte de la violence.

⁶² Femme anonyme, Harare

⁶³ Informateur clé, défenseur des jeunes, Harare

5.4.4 Expériences des femmes politiques

L'étude a interrogé huit femmes engagées dans la politique à différents niveaux et appartenant à différents partis politiques. Ces expériences fournissent des informations importantes qui s'appuient sur les différents défis auxquels les femmes sont confrontées et qui sont décrits plus haut dans ce document. Les femmes sont confinées à la sphère domestique et la participation politique est considérée comme une activité masculine. À Bulawayo, un informateur clé a souligné

Les femmes en politique dans notre région présentent une image intéressante de notre paysage politique. Ce sont les femmes qui participent en grand nombre aux rassemblements politiques, elles cuisinent, elles mobilisent d'autres personnes pour participer et faire d'autres activités qui font le succès de tels événements. Cependant, à la fin de la journée, elles ne sont pas élues à divers postes. Notre politique est toujours dominée par des "hommes forts" qui agissent également comme gardiens et qui, en fin de compte, limitent la participation des femmes. En raison de la présence de ces hommes forts dans notre politique, le grand public suppose alors que les femmes qui entrent en politique au Zimbabwe auraient dû coucher avec les hommes qui les contrôlent. Notre politique au Zimbabwe est également polarisée non seulement sur les lignes politiques, mais aussi sur les motifs tribaux, et pour les femmes de notre région, qui sont largement marginalisées dans la plupart des régions, faire de la politique devient un péage.⁶⁴

Une autre femme politique de Harare a raconté ses expériences ci-dessous :

La société appelle également les femmes qui s'engagent dans la politique des prostituées. Je voulais être députée au Mt Darwin et il y avait de l'espoir parce que les gens me soutenaient, cependant, un ami du parti m'a avertie, en voyant mes papiers, que j'allais devenir la "femme" de quelqu'un [insinuant que pour réussir, j'allais devenir la petite amie d'un des plus grands politiciens] mais c'est bien, vous voyez ce genre de pensée. La haine entre les femmes en politique elles-mêmes est tout simplement trop forte. Quand avez-vous entendu parler de la réunion des femmes de la ZANU PF et du MDC] pour discuter de questions concernant les femmes puisqu'elles nous représentent. Au parlement, les femmes de la ZANU PF ne soulèvent pas les questions qui touchent les femmes.⁶⁵

Les récits font état d'expériences largement négatives des femmes dans la sphère politique au Zimbabwe. Cela s'ajoute au fait que le nombre de femmes désireuses de prendre part à la vie politique reste faible. Les femmes en politique ont des histoires similaires, toutes centrées sur

⁶⁴ Membre de la section Padare, Bulawayo

⁶⁵ Femme politique, Harare

la nature sexiste de la politique des partis. Lors d'une conversation personnelle en 2018, une femme politique a raconté ici ses expériences et ses positions politiques, soulignant ce fait :

Les femmes n'ont pas de voix, elles sont censées être là et être les petites amies des dirigeants des partis politiques, ce que j'ai refusé. J'ai une devise personnelle : je ne sors pas avec les gens avec qui je travaille, c'était la même chose même quand je travaillais pour les chemins de fer. Vous constaterez que les hommes des partis politiques vous "chuchotent", si vous buvez de la bière, ils vous invitent à boire un verre pour vous manipuler ensuite. J'ai la réputation d'être inaccessible au point que les hommes diraient "hakwiriki uyu !". (elle ne donne pas de faveurs sexuelles) C'est tellement vrai, ces hommes veulent des gens qu'ils peuvent utiliser, manipuler et ils dirigent leur programme, mais je n'étais pas cette personne.⁶⁶

Une jeune femme de Chipinge, maintenant à l'université et intéressée par la politique, a raconté ce qui suit :

Grandissant à Chipinge, en tant que fille, vous n'êtes jamais socialisée, ni directement ni indirectement, dans des rôles de direction. Les bonnes filles apprennent à être respectueuses et à élever une bonne famille une fois mariées. L'ambition de diriger n'est pas un bon trait de caractère chez une femme. J'ai de la chance que mes parents aient voulu m'instruire, mais je connais beaucoup de filles qui n'ont pas eu cette chance. Lorsque je suis arrivée à l'université, il m'a été difficile de commencer à m'affirmer et à trouver ma voix car on ne m'a jamais appris à dire ce que je pensais et à m'imposer dans le domaine public. Il était donc difficile d'avoir la confiance et le courage nécessaires pour s'engager dans la politique étudiante.⁶⁷

Le foyer est donc un espace important pour la création de futurs leaders. WCoZ (2019) souligne que la famille est l'un des plus importants obstacles à la participation politique des femmes. La plupart des femmes politiques en herbe et en exercice échouent ou réussissent en raison de la présence ou du manque de soutien familial. À cet égard, la politique actuelle de socialisation des sexes devrait être transcendée en utilisant des approches multi-acteurs impliquant toutes les institutions sociales d'une part, les dispositions constitutionnelles sur l'égalité.

5.4.4 Raisons pour lesquelles les femmes ne votent pas

Il est important que la recherche mette en évidence les principales raisons pour lesquelles les hommes et les femmes ne votent généralement pas pour des candidates. Les récits ci-dessous

⁶⁶ Conversation personnelle avec Linda Masarira, 2018, Harare

⁶⁷ Étudiante en politique, Harare/Chipinge

donnent un aperçu des différentes façons dont la programmation peut être faite pour assurer une plus grande participation des femmes à la politique. Ils peuvent également donner un aperçu de la manière dont les candidates peuvent mieux se préparer aux élections. L'une des raisons les plus soulignées est le fait que l'électorat au Zimbabwe vote généralement selon les lignes de parti lors des élections et pas nécessairement en fonction du sexe. C'est au niveau des partis politiques que le problème se pose, car les femmes sont soit mises à l'écart lors des élections primaires, soit placées dans des circonscriptions où les partis ne sont pas forts. Les femmes doivent donc appartenir à l'un des deux plus grands partis du Zimbabwe. L'élection de 2018 a montré que les candidates qualifiées qui se sont présentées en tant qu'indépendantes ont perdu l'élection. Une personne interrogée a souligné ce fait :

Au Zimbabwe, le système politique est principalement basé sur la politique des partis car il est extrêmement difficile (même pour les hommes) de se présenter comme candidat indépendant et de gagner une élection pour devenir membre du Parlement. Il existe actuellement deux grands partis politiques qui dominent la scène politique locale. Cela signifie que pour avoir une chance réaliste d'être élu au parlement, il faut être membre de l'un des deux principaux partis politiques.⁶⁸

Le choix des candidates est également limité en raison du faible nombre de femmes qui se présentent aux élections. Un informateur clé a noté que *"pendant les élections, les femmes participent activement en tant que mobilisatrices, éducatrices, observatrices en grand nombre, mais en tant que candidates, leur participation reste très faible"*.⁶⁹ La principale raison invoquée pour ne pas voter pour les femmes est que la plupart des femmes occupant des postes de décision sont imposées par la politique. Elles ne constituent pas le choix pour lequel l'électeur aurait choisi de voter. Il existe un mécontentement général à l'égard des élections primaires des partis où les candidats éligibles sont mis à l'écart. Interrogés sur un exemple spécifique, la plupart des répondants ont donné l'exemple de Joana Mamombe, de l'Alliance MDC, qui, selon eux, a été imposée par la direction du parti. Les personnes interrogées dans les groupes de discussion ont le sentiment général que les partis politiques sont poussés à se mettre en avant et que leur contribution aux discussions n'est pas appréciée. Les électeurs interrogés ont le sentiment que leur vote n'a aucune importance car les choix pour lesquels ils votent ne sont pas ceux qu'ils auraient faits de leur propre chef. Ils ont déclaré que la qualité des candidates est limitée par les choix proposés par les partis pour lesquels elles votent.

⁶⁸ Informateur clé, Women Academy for Leadership and Political Excellence, Harare

⁶⁹ Informateur clé, Oxfam, Harare

S'adressant à des femmes ordinaires, une personne interrogée a indiqué que *"il ne s'agit pas de détester les autres femmes qui se présentent aux élections, mais nous ne voulons tout simplement plus être utilisées par les politiciens, en particulier ceux qui se présentent aux élections"*.⁷⁰ En outre, le sentiment général est que leur vote individuel ne sera pas vraiment important et que, quel que soit le degré de rationalité qu'elles investissent dans le vote d'une candidate, il ne sera que d'aucune importance puisque la majorité des électeurs n'utiliseront pas la rationalité mais seront incités à voter pour n'importe quel candidat qui leur sera imposé et soutenu par les dirigeants des partis politiques. En tout état de cause, les femmes qui occupent des postes politiques sont aussi corrompues que les candidats masculins. Cette opinion, bien que moins répandue, a été reprise par certains répondants à Harare. Les personnes interrogées ont été déçues par le fait que les candidates n'ont pas proposé "une nouvelle forme de politique". À la question de savoir s'ils pensent qu'il y a un avantage à voter pour une candidate, l'une des personnes interrogées a répondu : *"Un homme politique est un homme politique, qu'il soit homme ou femme au Zimbabwe. Ils vous utiliseront à leur avantage égoïste"*.⁷¹ De manière générale, on s'attend à ce que les femmes se comportent différemment ou fassent de la politique d'une autre manière et qu'elles dirigent d'une manière suffisamment différente pour justifier la participation des électeurs. Les électrices ont également le sentiment que les gens sont habitués à se fier à l'électrice naïve sur laquelle ils peuvent compter pour réaliser leurs ambitions politiques. Les femmes ont exprimé le sentiment que les hommes politiques veulent les utiliser et que leur relation avec les électeurs est unilatérale. L'électrice moderne calcule maintenant les coûts et les avantages. Une femme interrogée a fait remarquer que :

Les gens sont habitués à l'ancien type de femmes qui attachaient des zambias (draps de taille) autour de leur taille et qui dansaient pour les politiciens. Aujourd'hui, la vie est dure à Harare, une personne me dira en fait "donne-moi d'abord toutes ces choses que tu me promets, avant que je ne vote pour toi". En tout cas, à quoi me sert un gant de danse ? Si vous me donnez un zambia (un gant de toilette), vous m'exposez en fait à la violence politique car les gens connaîtront évidemment mes préférences de candidats.⁷²

Cela montre que les femmes politiques doivent être intimement impliquées dans les intérêts de leurs électeurs pour obtenir le soutien et la reconnaissance de ces derniers. Pour d'autres

⁷⁰ Une femme, anonyme, Harare

⁷¹ Une femme, anonyme, Harare

⁷² Une femme, anonyme, Harare

répondants, la nature de la politique zimbabwéenne rend presque impossible la réalisation de l'égalité des sexes dans la participation politique. Nos recherches montrent clairement qu'il n'y a pas de respect, ni même de volonté de respecter la disposition visant à garantir que les deux sexes sont représentés de manière égale et que les femmes constituent au moins la moitié des membres de toutes les commissions, organes gouvernementaux élus et nommés établis par la Constitution ou par une loi du Parlement. Au vu d'un tel état de fait, ce que dit l'expert en gouvernance suivant pourrait être approprié :

L'architecture de la gouvernance est motivée par la recherche de la politique de pouvoir - comment obtenir le pouvoir, comment l'étendre et le protéger. Cela signifie donc que des questions telles que l'égalité des sexes et l'augmentation de la participation des femmes à la gouvernance doivent s'inscrire dans ce modèle. En d'autres termes, l'appel et la promotion d'une participation accrue des femmes doivent aider le régime à étendre ou à conserver le pouvoir. Il s'ensuit donc, à mon avis, que la politique gouvernementale en matière de participation accrue des femmes n'est pas sincère et qu'elle est motivée par des motifs prudents, sélectifs et exclusifs. En bref, une participation accrue des femmes signifie l'ouverture de plus de possibilités pour les femmes politiquement correctes. Cela n'a rien à voir avec la femme ordinaire de Dotito.⁷³

Changer la nature masculine de la politique zimbabwéenne est donc d'une importance primordiale pour ceux qui se battent pour accroître la participation des femmes. Le type de politique qui favorise les "grands hommes" en concurrence avec les "grands hommes" dans un jeu à somme nulle conduit à une politique d'exclusion caractérisée par la violence et l'absence d'objectif commun. Dans de telles situations, les femmes ont tendance à être les perdantes, surtout dans les sociétés patriarcales où les normes socioculturelles et religieuses placent déjà les femmes à l'intersection de multiples formes d'oppression et d'exclusion.

6.0 Recommandations pour améliorer la participation des femmes à la politique

6.1 Construire un mouvement féministe et une solidarité politique féminine

De nombreuses personnes interrogées dans le cadre de cette étude ont fait allusion à la nécessité d'une solidarité féminine en politique. La création d'un mouvement politique féministe pour promouvoir la solidarité politique féminine est nécessaire pour construire une conscience commune basée sur des expériences et des intérêts partagés. Les organisations de femmes doivent jouer un rôle important dans la création d'un mouvement qui soutient, forme et équipe

⁷³ Entretien avec un expert anonyme

les candidates politiques. Les organisations de femmes doivent être à l'avant-garde de la création de mouvements en promouvant les causes et les intérêts politiques des femmes.

6.2 Mise en œuvre des dispositions constitutionnelles sur l'égalité des sexes

Il ressort clairement de ces recherches que le président, l'État et les principaux partis politiques opèrent en dehors de la constitution. La Constitution de 2013 contient des dispositions spécifiques pour garantir l'égalité des sexes, comme le souligne ce rapport, mais les principaux acteurs politiques ne respectent pas ces dispositions. Par exemple, le président est tenu de veiller à ce que les nominations publiques tiennent compte des considérations liées au genre et aux régions, mais depuis 2018, les nominations ont généralement favorisé les hommes, notamment en raison de l'absence d'équilibre entre les sexes au niveau des vice-ministres. Il est nécessaire de plaider en permanence et, si nécessaire, d'intenter des actions en justice pour garantir le respect de la constitution.

6.3 Réformes constitutionnelles visant à garantir l'égalité entre les sexes au-delà du système de quotas

Le système spécial de quotas n'a pas amélioré le statut des femmes en politique. Il est nécessaire d'adopter une approche plus solide pour atteindre l'égalité entre les sexes dans la représentation politique, par exemple en instaurant un quota de femmes au sein de l'exécutif des partis politiques et du gouvernement, en mettant de côté les électeurs exclusivement féminins, en s'orientant vers un système de représentation proportionnelle comme en Afrique du Sud, afin de garantir un seuil de 50/50 au parlement.

6.4 Intégration de la dimension de genre dans les principales institutions politiques et de gouvernance

Il est nécessaire d'intégrer la dimension de genre dans les principales institutions de gouvernance telles que la Commission électorale du Zimbabwe. Un tel processus permettra à la commission de s'assurer que les lois et les processus électoraux respectent les dispositions constitutionnelles. Il s'agira également de donner aux institutions gouvernementales les moyens de collecter des données agrégées sur le genre afin d'élaborer leurs programmes en la matière. Les organisations de la société civile doivent tenir le gouvernement, le corps législatif et les partis politiques responsables des progrès réalisés dans l'augmentation de la participation et de

la représentation des femmes. L'État doit également viser à atteindre la parité des sexes dans tous les organes décisionnels, en fixant des objectifs progressifs et assortis de délais pour accroître la représentation des femmes.

6.5 Volonté politique et engagement politique pour éradiquer toutes les formes de violence en politique

La violence a été identifiée comme un obstacle important à la participation des femmes à la politique. Il est nécessaire de s'assurer que l'appareil d'État, tel que la police et le système judiciaire, traite efficacement la violence politique par l'arrestation, l'enquête et la poursuite des auteurs de violence. Les personnes interrogées ont indiqué qu'à l'heure actuelle, les auteurs de violence sont connus et qu'ils n'ont jamais été arrêtés. À chaque élection, ils sont connus et dans les rares cas où ils sont arrêtés, ils sont rapidement libérés. Une telle situation crée des conditions d'impunité et de manque de protection pour les personnes, ce qui fait que les femmes souffrent davantage de toutes les formes de violence, en particulier des agressions sexuelles.

6.6 Plaidoyer et sensibilisation de la communauté pour promouvoir la participation politique des femmes

Il est nécessaire que les organisations gouvernementales et de la société civile poursuivent et intensifient les programmes de sensibilisation des communautés visant à lutter contre la stigmatisation et les normes culturelles qui militent contre la participation des femmes à la politique. Il est important que ces programmes impliquent et fassent participer les hommes, en particulier ceux qui occupent des positions critiques au sein des systèmes religieux et culturels, qui travaillent activement à la promotion et à la protection des normes patriarcales qui perpétuent l'exclusion politique des femmes.

6.7 Financement public pour les candidates politiques

Une campagne électorale est un processus énorme et coûteux qui implique des déplacements, du matériel de visibilité, une présence en ligne et des visites de porte à porte. Il est fort probable que les femmes au niveau local, qui sont censées assurer une représentation significative des femmes, ne disposent pas des fonds nécessaires pour organiser une campagne aussi compétente. Il n'est pas étonnant que la plupart des hommes d'affaires finissent par se lancer en politique parce qu'ils peuvent acheter des votes et, dans certains cas, organiser des

campagnes très bien financées. Au-delà de la loi sur le financement des partis politiques qui finance les partis politiques, un pot d'argent devrait être mis à la disposition des candidates qui réussissent à dépasser les primaires des partis grâce au fonds public. Le gouvernement pourrait permettre que les fonds provenant des donateurs, par l'intermédiaire du système de gestion des finances publiques, soient versés aux candidates dans le cadre d'une action positive. La loi sur le financement des partis politiques pourrait également être modifiée pour inclure une clause d'action positive qui obligerait le parti recevant des fonds publics à s'assurer qu'un certain pourcentage est donné directement aux candidates pour financer leurs campagnes électorales individuelles. La loi pourrait ensuite fixer des délais et des modalités qui protègent les abus de ce fonds.

6.8 Réappropriation du langage désobligeant et utilisation de celui-ci comme outil d'autonomisation

Il y a un débat croissant dans le mouvement mondial des femmes sur l'efficacité de la réappropriation des insultes et du langage désobligeant, en particulier le terme "bitch". L'équivalent zimbabwéen est la hure, qui a été utilisée comme un moyen d'effrayer les femmes pour les éloigner de la politique. Nunn (2015) cite Thorne qui soutient que "la réappropriation des insultes ethniques et sexuelles commence par un acte de bravade de la part de quelques opprimés, puis peut devenir un mécanisme d'autonomisation pour une communauté beaucoup plus large. Il est agréablement ironique de constater que les personnes victimes de discrimination ont appris la ruse orwellienne employée par l'État et l'établissement du détournement du langage quotidien (comme dans le "double langage") à leurs propres fins néfastes. Le discours alternatif évince et remplace les discours de pouvoir".⁷⁴ Certaines études montrent de plus en plus qu'il est possible de se réapproprier des mots tels que "hure". Le processus d'autonomisation, et le déni du langage en tant qu'outil d'oppression comme abus de pouvoir, a également été souligné par des universitaires tels que Judith Butler et Michel Foucault, ce dernier l'ayant également qualifié de discours inverse.⁷⁵ Des femmes politiques telles que Priscilla Misihairambwi-Mushonga ont été à l'avant-garde de la réappropriation du terme.

⁷⁴ <https://www.theguardian.com/media/mind-your-language/2015/oct/30/power-grab-reclaiming-words-can-be-such-a-bitch>

⁷⁵ https://www.huffpost.com/entry/psychology-reclaiming-language_n_589c96bde4b04061313bf423

6.9 Plaidoyer et formation pour une société plus juste envers les femmes

Il est important de veiller à ce que les programmes qui ciblent à la fois les hommes et les femmes de nos communautés soient davantage mis en œuvre pour garantir que nous construisons une société avec un changement d'état d'esprit. L'un des informateurs clés affirme : "Je ne pense pas que les réformes juridiques, y compris la constitution, puissent changer quoi que ce soit. Nous avons besoin d'une société plus sensible aux questions de genre, mais pour cela, nous risquons aussi de nous heurter à d'autres problèmes. Les femmes qui l'ont fait sont épuisées et sont stigmatisées comme des débroussailleuses".⁷⁶ Les réformes législatives et institutionnelles ne sont pas suffisantes en soi si elles ne changent pas les normes et les attitudes sociales.

7.0 Conclusion

L'état de la participation politique des femmes au Zimbabwe n'est pas souhaitable, c'est une antithèse au développement du pays. Malgré la proclamation d'une démocratie constitutionnelle, il existe des contestations, des contradictions et des complexités concernant la manière dont les femmes participent à divers secteurs du paysage politique. Les données de cette étude montrent que les femmes sont sous-représentées dans l'exécutif, le cabinet, le corps législatif, le pouvoir judiciaire, le leadership traditionnel, le secteur public et le secteur privé. Les femmes continuent de se heurter à une myriade de défis établis de longue date et de nouveaux défis qui continuent de définir ou de mal définir leur participation politique. Il s'agit notamment de l'intersection des normes patriarcales, du manque de financement, du manque de solidarité féminine, de la cooptation négative et du harcèlement sexuel. L'un des principaux défis relevés dans la recherche est la manière dont le mot "hure" est utilisé comme une arme politique contre les femmes en politique. Il est toutefois important de noter que ces stratégies politiques ne sont pas nouvelles, mais qu'elles sont de plus en plus prononcées. Par conséquent, nous soutenons que la marginalisation des femmes en politique devrait être historicisée, en prenant en considération les politiques d'inégalité des sexes et les héritages dans les espaces zimbabwéens. Dans le même temps, il est nécessaire de comprendre comment les idéologies anciennes et nouvelles sont utilisées pour discipliner et contrôler les femmes tout en continuant à être de connivence dans un État néo-libéral complexe, militarisé et polarisé. Il est également important de noter que l'agence des femmes doit également être sous-estimée à l'intérieur et à

⁷⁶ Expert en genre, Harare

l'extérieur des mouvements de femmes. Certaines femmes ont été capables de concevoir des contre-stratégies et de devenir des agents de nouvelles formes de gouvernance politique.

References

- Auret, D., 1982. The Mhondoro spirits of supratribal significance in the culture of the Shona. *African Studies*, 41 (2): 173-187
- Balance, G. 2019. Agency and Capabilities: Rethinking Zimbabwean Women's Participation in Politics. *Journal of Public Administration and Governance* 9 (3): 114-27
- Bunch, C. 1999. Patriarchal customs cause violence against women. In J.D. Torr (Ed.), *Violence against women*. San Diego, CA: Greenhaven Press.
- Chiweshe, M.K. 2015. Negotiating and creating urban spaces in everyday practices: experiences of women in Harare, Zimbabwe. In *Untamed Urbanisms*, A. Allen, A. Lampis and M. Swilling (eds.), London: Routledge
- Connell, R.W. 1990. The state, gender, and sexual politics: Theory and appraisal. *Theory and Society*, 19 (5): 507-544.
- Crenshaw, K. 1991. Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*. 43 (6): 1241–1299.
- Dobash, R.E. & Dobash, R. 1979. *Violence against wives: A case against the patriarchy*. New York: The Free Press.
- Essof, S. 2013. *Shemurenga: The Zimbabwe Women's Movement, 1995-2000*. Harare: Weaver Press.
- FAO. 2017. *National Gender Profile of Agriculture and Rural Livelihoods – Zimbabwe: Country Gender Assessment Series*. Harare.
- Ferreira, A. 2005. Patriarchy. In M. Asante, & A. Mazama (Eds.), *Encyclopaedia of black studies*. (pp. 395-397). Thousand Oaks, CA: SAGE Publications, Inc.
- Goetz, A. M. and Hassim, S. 2003. *No Short Cuts to Power: African Women in Politics and Policy Making*. London: Zed Books.
- Hamandishe, A. 2018. Rethinking women's political participation in Zimbabwe's elections. *Africa Portal*. <https://www.africportal.org/features/rethinking-womens-political-participation-zimbabwes-elections/>
- Hill Collins, P. 1990. *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness, and the Politics of Empowerment*. Boston: Unwin Hyman.

Magaisa, A.2008. *Politics and Prejudice: Plight of Zimbabwean Women*. Available at: <https://www.theindependent.co.zw/2008/09/11/politics-and-prejudice-plight-of-zim-women/>

Mama, A. 1995. Feminism or Femocracy? State Feminism and Democratisation in Nigeria. *Africa Development / Afrique et Développement* 20 (1):38-57

Maphosa, M., Tshuma, N. and Maviza, G. 2015. Participation of Women in Zimbabwean Politics and the Mirage of Gender Equity, *Ubuntu: Journal of Conflict and Social Transformation*, 4 (2): 127-159

Matyzak, D.A. 2015. *The (E)masculination of Zimbabwe's Gender Commission. August 2015*. Harare: Research & Advocacy Unit.

Ministry of Women Affairs, Gender and Community Development. 2013. *The National Gender Policy (2013-2017)*. Harare: MWAGCD.

Mlambo, Forget Kapingura & Richard Meissner (Reviewing editor).2019. Factors influencing women political participation: The case of the SADC region, *Cogent Social Sciences* 5 (1): 1-13.

Mugwini, P.2007. Forward to the Past': Dilemmas of rural women's empowerment in Zimbabwe. *African Sociological Review* 11 (2):124-133.

Ngwenya, T. 2019. *Gender based violence against women in politics. The case of Zimbabwe Parliament*

Reeler, T. 2017. *Subliminal terror? Human rights violations and torture in Zimbabwe during 2008*. Centre for the Study of Violence and Reconciliation

RAU. 2018. *2018 Elections: What Happened to the Women?* Harare: RAU.

RAU. 2018. *A Gender Audit of the 2018 Elections*, Report produced for the Institute for Young Women's Development (IYWD) and Hivos.

RAU 2016. *Zimbabwean politics: Very constrained and confined. The lack of middle-class young women's voices in political discourse*. Harare: RAU

RAU and IYWD. 2018. *Political participation by young women in the 2018 elections: Pre-election report*. Harare: RAU

Sachikonye, L. 2006. *Political Parties and the Democratisation Process in Zimbabwe*, EISA Research Report No. 16, Johannesburg

Tandira, S. 2019. *Gender, Women's Economic Empowerment and Financial Inclusion in Zimbabwe*, Harare: Alliance for Financial Inclusion.

Trip.AM.1999. *New Trends in Women's Political Participation in Africa*.Maddison: University of Wisconsin

Vambe, M.T. 1995. *Disempowering Women in Postcolonial Zimbabwe*.
<http://www.postcolonialweb.org/zimbabwe/gender/mtvambe3.html>

Van Eerdewijk.A and Mugadza.T. 2015. *Resilience in adversity The changing face of women's activism in Zimbabwe 2000-2014*. The Hague: Knowledge Programme Hivos (Humanist Institute for Co-operation with Developing Countries).

Walby, S. 1990. *Theorizing Patriarchy*. Oxford: Blackwell

Win, E. 2004. When sharing female identity is not enough: coalition building in the midst of political polarisation in Zimbabwe. *Gender and Development* 12 (1): 19-27

WLSA.2017. *Gender and Access to Land Post 2013 Constitution*. Harare: WLSA

WLSA. 2009. *Using The Law to Enhance Women's Representation and Participation at All Levels of Political Structures in Zimbabwe*, Harare: WLSA

Women's Coalition of Zimbabwe.2019. *Gender analysis of the governance architecture/infrastructure in Zimbabwe*. Harare: WCoZ.

Women's Coalition of Zimbabwe. 2017. *A Beautiful Strength*. Harare: WCoZ

YETT 2017. *Assessment of issues influencing youth participation in elections and decision making in Zimbabwe*. Harare: YETT

ZEC. 2017. *Voice, Choice and Access to Information: Baseline Study on Gender Equity in the Electoral Process in Zimbabwe*, Harare: ZEC.

ZEC. 2019. *Post-election Gender Survey*. Harare: ZEC

Zimbabwe Electoral Support Network (ZESN). 2013. *Report on the 31 July 2013 Harmonised Elections*. Harare: ZESN

Zungura, M. and Nyemba, E. 2013. The implications of the quota system in promoting gender equality in Zimbabwean politics. *International Journal of Humanities and Social Science*, 3(2): 204-212.

Annexe : Répondants à l'enquête

Sources de données de terrain	Qui	Méthode de collecte de données	
Informateurs clés	<ul style="list-style-type: none"> - TIZ - FNUAP - Femmes - Oxfam - Batanai : Académie des femmes pour le leadership et l'excellence politique - Défenseur des jeunes basé à Harare - Chapitre de Bulawayo Padare - Représentants politiques des étudiants universitaires - Officier, MW 	Interviews d'informateurs clés	14
Citoyens ordinaires	20 femmes and 20 hommes	Entretiens semi-structurés Discussions de groupe Discussions en ligne	40
Femmes politiques	6 femmes	Entretiens semi-structurés	6
Experts	<ul style="list-style-type: none"> -Spécialistes des questions de genre -Sociologue -Politicien -Expert en économie politique -Avocats -Expert des médias 	Entretiens d'experts	8